

RAPPORT DE SUIVI DU CSLP POUR 2003

**Développement rural, environnement et sécurité
alimentaire**

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
INTRODUCTION	6
I. DIAGNOSTIC	7
I-1. ELEVAGE	7
I-2. AGRICULTURE	9
I-3. ENVIRONNEMENT	16
I-4. SECURITE ALIMENTAIRE	17
II- BILAN EXHAUSTIF DE LA MISE EN OEUVRE DU CSLP POUR L'ANNEE 2003	19
II-1. DANS LE DOMAINE DE L'ELEVAGE	19
II-2. DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE	23
II.3. DANS LE DOMAINE DES ETUDES, INFRASTRUCTURES RURALES ET AMENAGEMENT RURAL	26
II.4. EN MATIERE D'APPUI EN ORGANISATION, EN GESTION AUX FILIERES TRADITIONNELLES	27
II.5 EN MATIERE DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT AGRICOLE	27
II-6. DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	28
II.7. EN MATIERE DE POLITIQUES, DE SUIVI- EVALUATION DES PROJETS	29
II.8. SECURITE ALIMENTAIRE	30
III. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES TROIS PREMIERES ANNEES DE LA MISE EN ŒUVRE DU CSLP	33
III.1 DOMAINE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	33
III.2. DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	33
IV- PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 2004-2005	34
IV-1. EN MATIERE D'ELEVAGE	34
IV-2. EN MATIERE AGRICOLE	36
IV.3 EN MATIERE D'APPUIS CONSEILS AUX EXPLOITATIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES (APPUIS TECHNIQUES ET CREDIT AGRICOLE) :	36
IV.4 EN MATIERE DEVELOPPEMENT DE LA DIVERSIFICATION	36
IV. 5 DEVELOPPEMENT D'UN CADRE JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL FAVORABLE ET INCITATIF A L'AGRICULTURE IRRIGUEE :	37
IV-6. EN MATIERE D'ETUDES, D'INFRASTRUCTURES RURALES ET D'AMENAGEMENT RURAL	37
IV.7 EN MATIERE DE FORMATION, DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT AGRICOLE	38
IV- 8. EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT	39
IV.9 EN MATIERE DE PROGRAMMES CIBLES CONTRE LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL	39
IV.10 EN MATIERE DE POLITIQUES, DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS	39
IV.11. SECURITE ALIMENTAIRE	40
V) ATTEINTE DES OBJECTIFS MONDIAUX DE DEVELOPPEMENT	41
VI) MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE	42
VII) ELEMENTS DE STRATEGIE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT RURAL, D'ENVIRONNEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE POUR ELABORER LE CSLP 2005-2008	42
ANNEXE : MATRICE	43

RESUME

Développement rural, environnement et sécurité alimentaire

Dans le domaine de l'élevage les principales mesures réalisées en 2003 ont été :

- L'organisation d'une campagne de prophylaxie du cheptel dans les principales Wilayas pastorales. C'est ainsi que 1.354.932 de vaccinations ont été effectuées contre les grandes maladies animales dont 610.159 contre la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB). ce qui correspond à un taux de couverture vaccinal de 56,3%, pour cette maladie, alors que l'objectif était de vacciner 80% de la population bovine ;
- La poursuite de la préparation du projet de loi portant code de l'élevage et du projet de décret d'application du code pastoral en vue son approbation par le Gouvernement durant l'année 2004.
- Le lancement d'un appel d'offres pour la construction de 16 parcs de vaccination, qui rentre dans le cadre du renforcement des infrastructures d'élevage ;
- Le déclenchement démarrage du d'un processus de concertation de ruraux en vue de choix judicieux, suivis de programmation, d'investissements destinés à parer aux effets de la sécheresse et à la dégradation des conditions d'alimentation des animaux. Ces investissements ont concerné des mises en défens partielles (réserves fourragères), Reboisement pastoral (plantation d'arbres fourragers, fruitiers et de brise vent), des diguettes anti-érosives, la scarification de sols dénudés et des points d'eau pastoraux (puits et forages pastoraux équipés).
- La protection contre les feux de brousse de zones pourvues en pâturages, grâce notamment à la création de réseaux de pare-feux.
- Le démarrage d'un processus de réalisation de plans d'aménagement des parcours au sein d'une quarantaine d'associations de coopératives pastorales ;
- Le démarrage du processus de recrutement d'un bureau chargé de la réalisation des études géophysiques et hydrogéologiques de deux forages et de neuf puits pastoraux ;
- Le recrutement d'un bureau d'études chargé de conduire l'étude préliminaire à la mise en place d'un crédit à l'étude destiné notamment à financer des opérations de développement de l'élevage ;
- La mise en place d'un cadre approprié à encourager la production laitière, par le biais de l'amélioration de l'alimentation et du potentiel génétique de nos principales races d'animaux ;
- La consolidation et l'extension du projet de petit élevage «Toumze » aux Wilayas victimes des intempéries de 2002 ;
- La poursuite des activités de recherches vétérinaires ;
- L'exécution de la première tranche du plan d'urgence 2003 relative aux opérations de couverture sanitaire et de mise à disposition des éleveurs de médicaments et de matériels vétérinaires;
- La poursuite des activités d'épidémiologie des maladies animales et de protection sanitaire des troupeaux des populations ciblées, et la de formation des éleveurs.

Dans le domaine de l'agriculture, les principales réalisations concernent :

- La poursuite des opérations d'exportation de produits de diversification (fruits et légumes) sur les marchés européens (478 tonnes), avec le début de mise en œuvre des mesures d'accompagnement qui lui sont associées ;
- La mise en œuvre et la consolidation d'une approche « appui-conseil » participative, auprès des exploitants agricoles des périmètres irrigués ;
- La poursuite du programme PACAD au Guidimaka (420 ha réaménagés) ;
- L'encadrement rapproché des agriculteurs durant la campagne 2002/2003, qui s'est traduit par l'emblavure d'une superficie totale de 109.218 ha (toutes typologies de cultures et de spéculations confondues) ;
- La réalisation de l'étude stratégique pour le développement de la filière semencière en Mauritanie ;
- Le renforcement de la maîtrise de l'eau (construction de digues, de seuils de réalimentation de nappes etc...) ;
- La lutte contre les ennemis des cultures (sésamie, acridiens, oiseaux granivores etc.) et les plantes envahissantes, notamment la salvinia et le typha (lutttes biologiques, chimiques et mécaniques);
- L'appui aux producteurs en organisation et aux filières traditionnelles en gestion ;
- La réalisation d'activités de recherche-développement agricole.

Sur le plan **institutionnel**, les actions suivantes ont été réalisées :

- Les recommandations de l'étude relative à l'Audit Institutionnel et Organisationnel du MDRE connaît un début de mise en œuvre, avec l'introduction d'un nouveau décret réorganisant le MDRE (approbation du décret portant organigramme administratif du MDRE) ;
- Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période 2004 à 2007 a été approuvé ;
- L'amélioration de l'information économique et du suivi-évaluation des projets se poursuit;

En matière de **développement des infrastructures rurales, études et aménagement rural**, les réalisations concernent :

- La réalisation d'une requête de financement pour la réalisation de 125 barrages endommagés ;
- La réalisation de barrages, de pistes, et de l'étude de désenclavement de la zone Gani-Dar El Barka ;
- Le lancement des travaux de l'étude des ouvrages de désenclavement entre Kaédi et M'Bout ;
- La réhabilitation de petits périmètres collectifs dans la Wilaya du Trarza ;
- La réalisation des études de réhabilitation pour 458 ha ;
- La poursuite de l'exécution des études relatives aux normes environnementales et aux schémas d'aménagement et du plan d'occupation des sols de la zone de Koundi 1 à 5 ;
- Le faucardage de 200 ha et le curage d' axes hydrauliques :1.540.000m³.

Dans le domaine des **programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieu rural**,

Les actions réalisées concernent :

- La poursuite des programmes régionaux et locaux (réalisation de barrages, des seuils de ralentissement, des digues et diguettes etc.. par le MDRE, le CSA et le CDHLPI) de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONG ;
- Le démarrage effectif du Projet de lutte contre la Pauvreté en Aftout- Sud et Karakoro (PASK) avec la réalisation de l'étude de la mise en œuvre de la composante promotion des systèmes durables de production agricole.

Concernant l'environnement, les actions ont porté sur :

- La poursuite de la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement, du PAN/LCD et du PANE (Convention sur biodiversité : réalisation d'une Monographie Nationale transmise au PNUE, Changements climatiques : achèvement et présentation première communication nationale à la 7^{ème} conférence des parties à Marrakech, Zones humides : poursuite dénombrement des oiseaux d'eau par le Réseau National, et Programme d'Action Nationale pour l'Environnement ou PANE : analyse et validation de l'étude « inventaire et analyse des textes réglementaires et code liés à l'environnement, ainsi que leur cohérence avec approches développement durable et lutte contre la pauvreté et finalisation diagnostic de l'état environnement et de sa gestion en Mauritanie avec lancement des études thématiques sectorielles, PAN/LCD : finalisation et validation du programme)
- La préservation des ressources naturelles à travers la poursuite de la mise en œuvre du programme de butanisation (mise en place par le PARP de 17 dépôts de vente de gaz butane au profit de 17 collectivités au Tagant et au Brakna, ainsi que la distribution de 1200 bonbonnes de gaz) et la poursuite des efforts de reboisement (production de 1.702.000 plants par la DEAR qui ont permis de reboiser 1.753 ha tant en mise en défens qu'en reboisement simple), de protection de forêts (réalisation physique de 1.500 km de pare-feux) et ensemencement aérien dans les Wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol, de l'Adrar et du Tagant

Sur le plan de la sécurité alimentaire l'année 2003 s'est caractérisée par l'exécution d'un gigantesque plan d'urgence engagé en janvier par le Gouvernement, suite à la mauvaise campagne agricole 2002-2003 et ses répercussions négatives sur la situation nutritionnelle des populations.

L'exécution du volet alimentaire de ce plan d'urgence multi- sectoriel qui a porté sur la distribution de 191.000 tonnes de denrées alimentaires pour un coût global de 12 milliards d'ouguiya, a mis à contribution la quasi-totalité du personnel du CSA.

Malgré cette conjoncture exceptionnelle une partie des mesures prévues a été complètement réalisée. Il s'agit de :

- la mise en œuvre effective d'un stock financier de sécurité alimentaire qui a servi à l'achat de 8250 tonnes de blé destinées aux distributions du plan d'urgence ;
- l'organisation, avec l'appui du CILSS, du Fewes et du PAM, de plusieurs formations sur la collecte l'analyse et le traitement de l'information, dans le cadre du renforcement de capacités humaines ;
- La réalisation de 231 micro-projets selon l'approche vivre contre travail (VCT) et de 37 micro-projets exécutés à l'entreprise ;
- La réalisation de l'étude sur l'identification des personnes vulnérables en milieu urbain ;

- la formation de plusieurs magasiniers et le renouvellement des palettes d'entreposage dans le cadre de renforcement des capacités de stockage.

Des intervenants autres que le CSA (MDRE, du CDHLCPI, du SECF et d'ONG internationales) ont également contribué à l'atteinte des objectifs du sous secteur à travers, la mise en œuvre des micro-projets et des actions de lutte contre la malnutrition.

En matière de perspectives pour la période 2004-2005, les actions suivantes ont été retenues :

Dans le domaine de l'élevage les axes d'intervention sont:

- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique des services de l'élevage ;
- le renforcement des structures communautaires (infrastructures d'élevage, mise en place micro-caisses au niveau associations coopératives pastorales etc);
- l'appui à l'investissement au développement du secteur privé ;
- la fiscalisation du secteur de l'élevage et l'appui spécifique aux ménages vulnérables ;
- la mise en place de mécanismes adaptés de prévention et de gestion des effets néfastes, des désastres climatiques et des sécheresses en particulier ;
- la prophylaxie du cheptel à grande échelle ;
- l'élaboration de plans d'urgence contre des maladies, et au besoin leur exécution ;
- La réalisation de l'étude du contrôle de la qualité et des normes sanitaires dans le domaine de l'élevage (U.E.), ainsi que sa mise en œuvre ;
- La poursuite des efforts visant l'amélioration de la production laitière ;
- La poursuite des activités d'épidémiologie des maladies animales ;

Dans le domaine de l'agriculture les principales mesures concerneront :

- La réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- La protection des cultures contre leurs ennemis, et les plantes envahissantes par des luttes biologique, chimique et mécanique (contre la salvinia molesta) ;
- La poursuite des opérations d'exportation des produits (fruits et légumes) de diversification vers les marchés européens, et la diversification agricole au niveau des petits exploitants ;
- Le développement d'un cadre juridique et institutionnel favorable et incitatif de l'agriculture irriguée ;
- La poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'Etude de l'Audit Institutionnel et Organisationnel du MDRE ;
- La poursuite du programme PACAD au Guidimagha ;
- L'encadrement rapproché des agriculteurs ;
- La mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, du PDRC, du Projet Développement Durable des Oasis, du PGDRNM

Dans le domaine du foncier, l'observatoire foncier sera mis en œuvre, et l'étude sur les avantages et inconvénients de la limitation de la taille de la propriété foncière sera réalisée, ainsi que sa mise en œuvre .

Dans le domaine de la recherche-développement, les recherches vétérinaires et agronomiques se poursuivront.

Concernant les infrastructures rurales, études et aménagement rural, les axes d'intervention porteront sur :

- La réalisation de l'étude de mobilisation des eaux de surface, conservation des sols et renforcement des compétences locales dans le Guidimaka ;
- La réalisation de barrages, de programme de désenclavement des zones de production ;
- La poursuite du programme de faucardage et curage des axes hydrauliques ;
- La poursuite de la mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans les huit Wilayas agricoles.

Par ailleurs les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieu rural se poursuivront à travers la réalisation de programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONG et l'exécution des programmes annuels du PASK .

Dans le domaine de l'environnement les axes d'intervention porteront sur :

- La poursuite du programme de butanisation en zone rurale;
- La mise en œuvre des programmes sylvicoles ;
- la réalisation de l'étude sur les plans de réaménagement agro-forestier de Gani ;
- la poursuite de la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement et du PAN/LCD et du PANE

En matière de sécurité alimentaire, plusieurs actions sont prévues, allant dans le sens du renforcement des capacités humaines et matérielles des directions opérationnelles du CSA. Il est également prévu de réaliser une centaine de micro-projets ainsi que plusieurs études dans le domaine de sécurité alimentaire.

Sur le plan de la stratégie future du CSLCP, une place plus importante devrait être accordée au domaine de la sécurité alimentaire, qui devrait représenter à lui seul un secteur à part entière.

INTRODUCTION

Le présent rapport vise à faire le point sur l'état d'exécution du plan d'action prioritaire du CSLP en matière de développement rural, d'environnement et de sécurité alimentaire au cours de l'année 2003 et à présenter les perspectives sur la période 2004-2005.

Il présente un diagnostic et un bilan exhaustif du secteur dans ses domaines spécifiques de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement rural, de la recherche formation vulgarisation, des affaires foncières et de la sécurité alimentaire conformément aux orientations stratégiques à l'horizon 2015.

Enfin, il mesure l'atteinte des objectifs mondiaux de Développement, et fait le bilan de mise en œuvre du cadre intégré, avant de présenter les principaux éléments stratégiques du prochain plan d'action du CSLP .

Il faut souligner que la mise en œuvre des mesures prévues en 2003 s'est déroulée dans une conjoncture exceptionnelle, caractérisée par l'exécution d'un gigantesque plan d'urgence pour faire face aux effets de la sécheresse qu'a connue le Pays au cours de cette année.

I. DIAGNOSTIC

Le secteur rural (agriculture, élevage et pêche artisanale) occupe une place importante dans l'économie nationale. En effet il concerne plus de la moitié de la population du pays, occupe encore près de 65% de la population active .Sa contribution (hors pêche artisanale) à la formation du PIB (à prix constants de 1985) a été de 20% sur la période 1991-1996, avec une croissance annuelle d'environ de 4,2% et de 22 % sur la période de 1998 à 2002.

Sur cette dernière période, la progression a été d'abord lente en 1999, pour connaître par la suite une détérioration progressive.

La contribution de l'élevage reste déterminante (15,28% du PIB et 69% de la part du secteur en 2002), en dépit du faible niveau d'investissements accordés ; l'agriculture (production végétale) ne représentant que 5,1 % malgré d'importants investissements.

L'agriculture a connu sur la période un taux de croissance annuelle de 10,3% supérieur à l'ensemble des autres secteurs à l'exception de celui de la pêche artisanale (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Décomposition du P.I.B. par genre d'activité économique¹
en millions UM (prix constants 1985)

Secteur	1998	1999	2000	2001	2002
1. Secteur primaire	17.254	18.211	18.707	19.575	20.361

¹CSLP, 2001.

1.1 Agriculture	4.570	4.972	4.957	5.255	5.570
1.2 Elevage	12.036	12.557	13.047	13.582	13.997
1.3 Pêche artisanale	648	682	703	738	794
PIB au coût des facteurs	74209	77477	81752	86577	91577
Part PIB agriculture et élevage	22,37	22,6	22,0	21,75	21,36
Part PIB agriculture et élevage (moyenne sur les 5 ans)	22,016 %				

Les échanges agricoles

L'indicateur d'ouverture de l'économie a montré des signes positifs sur les progrès accomplis du fait de la libéralisation. Tandis que les importations de produits alimentaires ont progressé de plus de 12,9% en quantité entre 1998 et 1999, le riz en connaît la plus forte hausse en valeur (96%) et le lait la baisse la plus significative (31%). Les exportations agricoles ont concerné surtout les animaux sur pieds et quelques produits maraîchers.

Pauvreté

Il ressort de l'enquête conduite en 2000 par l'O.N.S sur les conditions de vie des ménages que :

- pour le milieu rural, la pauvreté reste toujours un phénomène rural. En effet, 6 personnes sur 10 dans ce milieu vivent dans les conditions en deçà du minimum vital requis ;
- l'analyse de la situation au niveau des Wilaya fait apparaître une baisse de la pauvreté entre 1996 et 2.000 pour toutes les Wilaya exceptées Nouakchott, Trarza et Guidimaka. Le pourcentage des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté pour ces trois Wilayas passe respectivement de 20.6, 49.4, et 64.6 en 1996 à 25.1, 52.6 et 78.6 en 2000.

ANALYSE DES PERFORMANCES

I-1. ELEVAGE

La part de l'élevage demeure prépondérante dans le développement du secteur rural. Il joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Selon la dernière étude « INITIATIVE : ELEVAGE, PAUVRETE ET CROISSANCE » (IEPC) réalisée par la FAO en 2002 sur le sous secteur de l'élevage, les effectifs du cheptel sont estimés à 1.497.000 bovins, 1.114.000 camelins, 3.474.000 petits ruminants, 3.400.000 volailles locales dont 2 millions en aviculture familiale, et 5.171.000 d'ovins. ses effectifs globaux (ensemble des herbivores en ajoutant 250.000 asins et 63.000 équins) sont en augmentation régulière (forte croissance des petits ruminants) donnant un total de 3.532.640 UBT, soit environ 1,4 UBT par habitant. Ce taux est le plus élevé de la sous-région.

L'élevage est pratiqué essentiellement dans la zone à climat sahélien, qui couvre le sud du pays entre le 15^{ème} et le 18^{ème} parallèle Nord. Il est dans la majorité des cas du type extensif mais on assiste, depuis quelques années, à une évolution vers d'autres formes (élevage sédentaire dans la vallée et élevage périurbain aux alentours des grandes villes). Si le pays est excédentaire en viandes, il n'est pas de même dans le domaine du lait. En effet, la production laitière, estimée sur la base des paramètres techniques des troupeaux et des évaluations de la taille du cheptel, s'élève à près de 400.000 T en 1996 dont 20,7% pour les camelins. Elle traduit l'importance du cheptel et la faiblesse relative des performances laitières. Malgré une production équivalent à près de 150l/hbt/an, la

Mauritanie importe des quantités importantes de lait UHT) et de lait en poudre (13.000 T en 1995 et 9000T pour 1996). La coexistence d'une production élevée et des importations substantielles tient à l'absence de système de collecte et de transformation permettant de valoriser la production nationale dans les centres de consommation.

Par son caractère fortement "distributeur" de la valeur ajoutée rurale, il contribue de manière substantielle à la lutte contre la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale. Sa contribution au PIB est de 15,28%.

Dans bien des cas l'élevage constitue la source principale de revenus pour une grande partie des ménages ruraux. C'est donc, pour accroître la contribution de cette importante activité à la réduction de la pauvreté, que la mise en œuvre des mesures suivantes a été prévue dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté. Il s'agit de :

- a) améliorer la productivité du cheptel ;
- b) moderniser les circuits de collecte et de commercialisation ;
- c) favoriser l'intégration de l'élevage et de l'agriculture ;
- d) introduire de nouveaux modes de gestion des espaces pastoraux et de parcours plus respectueux de l'environnement

Concernant la production de viande, le poids moyen des carcasses est de 150 kg pour les camelins, 110 kg pour les bovins, 15 kg pour les ovins et 13 kg pour les caprins. La production laitière par jour est en moyenne de 4,5 litres pour la chamelle, 2 l pour la vache et à 0,5 l pour les femelles des petits ruminants.

Ces performances restent en deçà des potentiels et des possibilités d'amélioration et les actions en faveur du développement du sous-secteur doivent impérativement prendre en considération les systèmes de production et les contraintes qui pèsent sur cette activité.

I.1.1 Les Systèmes de production

Les systèmes d'élevage en vigueur en Mauritanie ont connu une diversification et une évolution extrêmement rapide. Alors qu'au moment de l'indépendance il n'existait pratiquement que le seul système nomade, on se retrouve actuellement avec une grande diversité de systèmes. Suite aux grands épisodes de sécheresse des années 1970 et 1980, il y a eu une modification du paysage de l'élevage dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- i) le passage important du nomadisme vers un système transhumant ;
- ii) un transfert de propriété des troupeaux camelins (suite à l'appauvrissement et à la sédentarisation des nomades) vers les propriétaires nantis pour qui cet élevage constitue un moyen de prestige et une opportunité fort intéressante de placement financier ;
- iii) l'extension de l'élevage associé à l'agriculture ;
- iv) le développement d'un élevage urbain et périurbain avec un accent mis sur les chèvres compte tenu de leurs aptitudes à utiliser les déchets urbains ;
- v) le démarrage d'unités intensives (avicoles, et dans une moindre mesure, bovines) et d'unités semi-intensives laitières (bovines et camelines).

I.1.2 LES PRINCIPALES CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR (A revoir)

L'élevage est confronté à une série de contraintes extérieures aux systèmes de production et à la faiblesse des filières de commercialisation.

I.1.2.1 Les faiblesses institutionnelles

Le sous-secteur se caractérise par :

- un manque drastique de données de base concernant le cheptel et les paramètres zootechniques des animaux ;
-
- Les rôles de l'Etat, du secteur privé et de la société civile ne sont pas bien définis. En effet, on remarque des chevauchements, voire des contradictions au niveau de la prestation des services ;
- Le niveau des investissements consentis à l'élevage reste faible, en dépit de sa contribution importante à la formation du P.I.B. ;
- Les associations coopératives pastorales sont très peu organisées.

I.1.2.2. Contraintes liées à la santé animale

Plusieurs pathologies sont encore présentes et continuent de pénaliser la santé animale.

I.1.2.3. Contraintes liées aux infrastructures et à l'organisation de la filière

Le faible niveau général des infrastructures vétérinaires et de services (en terme de santé animale, d'hydraulique pastorale, de recherche, vulgarisation, et de commercialisation) :

- Les infrastructures vétérinaires existantes se trouvent uniquement dans les centres des agglomérations urbaines et les gros villages, ce qui a pour conséquence le renchérissement des produits d'élevage du fait de l'éloignement des marchés de consommation ;
- L'éloignement des marchés de consommation par rapport aux zones de production induit des problèmes liés à la qualité et aux coûts de transport ;
- L'absence de systèmes performants de collecte et de transformation des sous-produits et notamment du lait ;

I.1.2.4. Contraintes liées à l'alimentation

La faible organisation en matière de gestion des espaces pastoraux et des parcours ;

Les conditions édapho-climatiques sont quelque peu défavorables. La période de croissance de la végétation et d'exploitation en vert des pâturages est très courte. Les sécheresses et les aléas climatiques rendent la production animale aléatoire d'une année à une autre.

Le déficit d'appui financier ciblé sur les pauvres : les éleveurs pauvres ne disposent pas jusqu'à nos jours d'appui financier, sous forme de crédit pour l'achat d'un petit élevage de production (laitières) et les intrants nécessaires.

Les problèmes liés aux parcours comme l'alimentation (fourrages et eau) et feux de brousse

I-2. AGRICULTURE

La disponibilité en eau est le facteur déterminant de la production végétale. Ce facteur limite les potentialités cultivables à 502.000 ha dont 137.400 ha en irrigué, 22.000 ha en pluvial, 139.100 ha en décrue et 5.500 ha dans les oasis. Dans le domaine sylvo-pastoral, elles sont estimées à 102.500 ha dont 48.000 ha de forêts classées. Une telle répartition des terres explique la place prédominante de l'élevage dans l'économie rurale.

Hormis la zone de la vallée, la mise en culture nécessite un apport en eau complémentaire sous forme de submersion saisonnière (culture de décrue) ou de stockage derrière des ouvrages de retenues dans la zone recevant annuellement 150 à 450 mm de pluie (zone située entre la vallée et la route de l'espoir).

La production céréalière brute a été de 178.511 tonnes (207.212 ha) durant la campagne 2000/2001 dont 81856 tonnes en irrigué (21.368 ha), de 122.177 tonnes (193.480 ha) en 2001/2002 dont 59.535 tonnes en irrigué (13.586 ha), et de 115.859 tonnes (109.218 ha) durant la campagne 2002/2003 dont 85.612 tonnes en irrigué (19.824 ha).

Si le rendement moyen en riz irrigué (périmètres SONADER, privés et M'Pourié) est acceptable pour la période 2001-2003 (autour de 4,4 T/ha); il n'en est pas de même pour les cultures céréalières sous pluies, dans les bas-fonds et dans le walo où le rendement moyen est respectivement de 0,34 T/ha, de 0,60 T/ha et 0,31 T/ha pour la même période.

La faiblesse des rendements de ces cultures s'explique, au delà des facteurs liés à l'environnement des activités, par l'utilisation de technologies très peu performantes par les producteurs et le manque de protection de ces cultures contre leurs ennemis (prédateurs).

L'agriculture irriguée

L'agriculture irriguée est généralement pratiquée dans la zone du Fleuve qui n'est pas la zone la plus pauvre du pays. Cependant la pauvreté y est largement présente, avec une incidence de près de 52,6% pour le Trarza, 56,5% pour le Brakna, 76,2% pour le Gorgol et 78,6% pour le Guidimaka (source EPCV 2000), d'où l'impact de l'agriculture irriguée dans la stratégie de la lutte contre la pauvreté.

Les aménagements hydro-agricoles

Le potentiel irrigable, estimé en 1987 à 137.400 ha, se situe aux dernières réactualisations de l'OMVS à 130.000 ha dont 32 % sont aujourd'hui aménagés, soit 42.179 ha et seulement la moitié de cette superficie aménagée (20.000 ha) mise en culture chaque année.

Il existe trois types de périmètres, les petits, moyens et grands, et deux modes de gestion selon le statut du périmètre, collectif (coopératif) et individuel privé.

- Les petits et moyens périmètres collectifs, 12.857 ha de superficie nette (ou 14.631 ha en superficie brute) de 20 à plus de 100 ha, ont été généralement réalisés par l'Etat sans participation financière des bénéficiaires. Ils sont équipés de motopompes et leur gestion est assurée par un groupement ou une coopérative. Ces périmètres sont anciens, leur aménagement est sommaire, et les parcelles individuelles de très petite taille (0,2 à 0,5) ha.
- Les Grands périmètres collectifs au total de 7.669 ha de superficie nette (ou 9660 ha en superficie brute) selon l'enquête d'établissement de la situation de référence du PDIAIM et d'une superficie de 500 à 2.000 ha, sont pourvus d'une station de pompage ou d'un barrage permettant l'irrigation gravitaire. Les périmètres ont été réalisés sur

financements publics (Etat - bailleurs de fonds), sans participation des bénéficiaires. Leur coût de réalisation est, en général, particulièrement élevé. Ils ont été aménagés (sauf M'Pourié) par la Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER). Le transfert de la gestion et de l'entretien des ouvrages collectifs de la SONADER aux unions des coopératives est en cours. Les superficies d'exploitations individuelles varient de 0,5 à 2 ha.

- Les périmètres privés non coopératifs d'une superficie totale de 15.363 ha de superficie nette (ou 17.888 ha en superficie brute) pour des superficies unitaires de 10 à plus de 1.000 ha (la moyenne étant autour de 100 ha), ont été réalisés à l'initiative et à la charge des exploitants individuels privés, sans aucune aide directe de l'Etat. Leur aménagement est généralement sommaire, mais certains ont été récemment réaménagés de façon plus pérenne, avec de nouvelles techniques d'irrigation (aspersion par pivot, goutte à goutte) à des fins de diversification pour certains. La répartition des périmètres aménagés par type et par région se répartit comme suit

Tableau 2 : Répartition par type et par région des périmètres aménagés

Régions Type de périmètre	Trarza	Brakna	Gorgol	Guidimak ha	Total
Périmètres collectifs dont:					
- Grands aménagements	3 310	1 200	5 150	-	9 660
- Petits/Moyens périmètres	7 367	3 466	2 946	851	14 631
Périmètre privés	16 764	1 124	-	-	17 888
Total Général (ha)	27 441	5 790	8 096	851	42 179

Mise en valeur des périmètres irrigués

L'évolution des superficies cultivées et ainsi que les productions obtenues sous irrigation entre 1983 et 2003 sont données dans le tableau ci-après (source :Division statistiques agricoles/DPSE/MDRE):

Tableau 3 : Evolution des superficies cultivées et productions en irrigué

	Superficie en riz (ha)	Production brute de riz(t/ha)	Rendement de riz	Superficie maïs/sorgho (ha)	Production maïs/sorgho (t/ha)	Rendement (t/ha)
1983/84	3000	15.000	5	1433	1.782	1,025
1984/85	3615	16.264	4,5	1144	1.877	1,7
1985/86	3255	15.853	4,87	5000	5.000	1,0
1986/87	6.600	33.000	5	1700	3.900	1,4
1987/88	11.291	50.915	4,5	647	1.347	2,2
1988/89	12.230	50.949	4,2	1090	2.440	2,2
1989/90	13.653	55.067	4	509	1.048	2,1
1990/91	15.551	51.796	3,3	1190	2.572	2,2
1991/92	14.818	41.678	2,8			
1992/93	12.721	50.719	4	1845	2.993	1,6
1993/94	19.758	64.925	3,3	1570	1.707	1,1
1994/95	16570	45.400	2,7	1400	1.400	1,0
1995/96	13418	52.813	3,9	1217	1.811	1,5
1996/97	17425	66.748	3,8	2940	4.086	1,4
1997/98	21800	80.900	3,7	3051	3.359	1,1

1998/99	25. 073	101. 900	4,1	1325	1. 472	1,1
1999/00	21. 790	86. 463	4	2028	3. 157	1,6
2000/01	17. 983	76. 200	4,2	3385	5. 656	1,7
2001/02	12 992	58. 809	4,53	594	726	1,28
2002/03	19. 824	85. 612	4,4	462	336	0,70
2003/04(1)	23. 180	95. 769	-	860	860	

(1) Prévisions

La comparaison avec la superficie totale aménagée (42179 ha aménagés) avec la superficie totale cultivée (19824 ha) en 2002/2003 donne un coefficient d'intensité culturale de 0,41. Ce coefficient n'était que 32% en 2001/2002. Cela montre la faiblesse de la mise en valeur des périmètres, due au fait que nombre de périmètres (surtout privés), n'étant plus fonctionnels par défaut de conception ou manque d'entretien, ont été abandonnés. La réhabilitation ou le réaménagement de ces périmètres constitue aujourd'hui une priorité de la Lettre de Politique de Développement de l'Agriculture Irriguée (LPDAI) élaborée en 1999.

Le maraîchage représenterait une superficie additionnelle moyenne de l'ordre de 2.500 ha (produisant 45. 000 tonnes), cultivés par an. Les superficies maraîchères sont appelées à croître à l'avenir du fait du développement tangible du marché intérieur et du démarrage de projets privés de maraîchage d'exportation.

On note que les aménagements sont essentiellement exploités en hivernage: la part de la culture d'hivernage atteint 93% pour la campagne 1999/2000, la contre-saison chaude ou froide étant très peu pratiquée. Cette tendance est constante, et s'explique notamment par les contraintes du calendrier cultural du riz (qui oblige à une stricte programmation en cas de double culture) et par les ravages causés en contre-saison par les oiseaux granivores.

Il faut noter la part encore prépondérante de la riziculture, qui représente 80% des superficies (en tenant compte du maraîchage) .L'évolution tendancielle à la hausse des superficies cultivées jusqu'en 1998/99, malgré des reculs notables certaines années, était due, pour l'essentiel, jusqu'au milieu de la précédente décennie, au développement rapide des périmètres privés . L'augmentation des superficies au cours des années 1996-1999 est en revanche essentiellement due à l'entrée en exploitation de nouveaux grands aménagements (PPG2, Maghama, R' KIZ).

Les superficies cultivées sur les périmètres dits privés et coopératifs s'élèvent en 2002/2003 respectivement à 8.856 ha (soit 46%) et 10 506 ha (soit 56%), tandis qu'elles s'élevaient en 2001/2002 respectivement à 4 507 ha (soit 34,7%) et 8 485 ha (soit 65,3%).

Il en découle, un recul des superficies cultivées pour les périmètres individuels, et une progression des périmètres coopératifs.

La chute des superficies rizicoles depuis 1998/1999 (aggravée en 2001/2002, avec une superficie rizicole de 12 992 ha) apparaît spectaculaire, et touche vraisemblablement (bien que les données ne soient pas disponibles pour les dernières années) plus particulièrement les périmètres du Trarza, orientés vers la commercialisation et majoritairement du type individuel.

Plusieurs facteurs, à la fois conjoncturels et structurels peuvent expliquer cette chute: i) les inondations de 1999 (il n'y en eu en 2003 qui vont probablement affecté les superficies récoltées), qui ont sinistré de nombreux périmètres, conduisant à un surendettement des

exploitants de ces périmètres ; (ii) la poursuite de la dégradation des périmètres, en l'absence de réhabilitation ; (iii) la dégradation de la rentabilité de la riziculture, les coûts de production évoluant plus vite que les prix du paddy (voir étude de la filière riz) en l'absence d'amélioration des rendements ; (iv) la mauvaise qualité des semences et des engrais et la non utilisation d'engrais de fonds (TSP...).

Les rendements rizicoles ne marquent en effet pas d'évolution spectaculaire, et plafonnent autour de 4T/ha, ce qui reste très en deçà des potentialités, attestées par des rendements de 8T/ha et plus sur certaines parcelles, à la fois bien aménagées, bien entretenues et bien conduites. De façon générale, on relève sur la plupart des périmètres, une tendance à la décroissance rapide des rendements après quelques années d'exploitation, due à une fertilisation insuffisante notamment l'absence des éléments phosphorés), et à la salinisation et / ou l'alcalisation de certains sols (Foum Gleïta), suite à l'absence de drainage.

LES PRINCIPALES CONTRAINTES DE LA CULTURE IRRIGUEE

Le bilan du sous secteur agriculture montre que les contraintes de l'agriculture irriguée restent nombreuses :

- Mauvaise conception et réalisation sommaire des périmètres irrigués(surtout pour les privés).

Le constat des périmètres irrigués (privés surtout) est celui d'une dégradation avancée et du sous-emploi des infrastructures existantes, défaut de conception et de réalisation appropriées . Les éléments essentiels suivants font souvent défaut : levé topographique, étude de sols, système de drainage, planage adéquat . La SONADER estimait en 1994 que la quasi-totalité des petits périmètres en production était à réhabiliter. La situation n'a pu qu'empirer depuis lors.

- Mauvais entretien des périmètres et des équipements d'irrigation :

A la mauvaise conception des périmètres, s'ajoute le manque d'entretien des périmètres et des équipements depuis leur mise en place. Sur les grands périmètres comme sur les périmètres collectifs et individuels, l'entretien des canaux reste insuffisant . Les pannes fréquentes des groupes motopompes (GMP) aggravent la situation et contribuent à l'abandon des périmètres .Sur les grands aménagements (où l'entretien est cogéré par la SONADER et les Unions de coopératives agricoles), la situation apparaît particulièrement critique, la redevance fixe payée par les exploitants étant insuffisante pour couvrir les charges d'entretien, et très partiellement recouvrée.

- Faible organisation des producteurs :

En plus du faible niveau de technicité des producteurs, on remarque aussi le faible niveau de gestion des organisations socioprofessionnelles, notamment des groupements de gestion des petits périmètres coopératifs et des grands aménagements .

- Mauvaise maîtrise par les producteurs des itinéraires techniques

Fertilisation (phosphatée notamment) insuffisante et inadaptée, non respect des calendriers culturels, choix irrationnels en matière de mécanisation et de matériel d'irrigation, sont autant de facteurs qui contribuent à la faiblesse des rendements ou au renchérissement des coûts de production.

- Enclavement et coûts des transports

Le réseau routier bitumé est encore peu développé, et l'état désastreux de certaines pistes de desserte conduisent à l'enclavement de zones à grand potentiel de production.

- Dégradation environnementale liée à l'irrigation :

La dégradation des terres irriguées par l'engorgement et la salinisation présente un défi que la Mauritanie devra relever à l'avenir, dans la mesure où la salinisation des sols conduit, à terme, à la réduction du potentiel des terres irriguées exploitables. L'irrigation favorise aussi l'extension des maladies hydriques (paludisme, bilharziose, parasitoses intestinales, maladies diarrhéiques, ver de Guinée), stimule la végétation adventice, et favorise les prédateurs animaux (insectes phytophages, rongeurs et surtout, oiseaux granivores). À ces dégradations, vient s'ajouter l'envahissement de plantes aquatiques (*typha australis* et *salvina molesta*) et l'engorgement des axes hydrauliques.

- Forte dépendance vis-à-vis de la riziculture:

La riziculture a été, dans le passé, fortement encouragée, notamment par la politique de crédit, la vulgarisation et la protection douanière, d'où un faible développement des autres spéculations possibles, et une forte dépendance du secteur aux cours internationaux du riz, actuellement particulièrement volatiles. Fort heureusement cette tendance commence à s'inverser avec l'introduction de la diversification au niveau des périmètres irrigués dans le cadre du PDIAM

POLITIQUE SECTORIELLE ET LECONS TIREES

1. LES REFORMES ENGAGEES

Le cadre institutionnel et la politique de développement du secteur de l'agriculture irriguée ont fait l'objet d'importantes réformes au cours des dernières années, d'abord dans le cas du programme d'Ajustement structurel du Secteur Agricole (PASA), puis dans le cadre de l'élaboration de la Lettre de Politique de Développement de l'Agriculture Irriguée (LPDAI), en 1999.

Initié en 1988, le PASA a permis en particulier, dans le secteur de l'agriculture irriguée:

- (i) le désengagement de la SONADER de la gestion des périmètres coopératifs (aujourd'hui réalisée) et des grands périmètres (en cours), ainsi que des fonctions d'approvisionnement en intrants et équipement agricole, de la maintenance des GMP et de la transformation du riz ;
- (ii) la mise en place d'une structure mutualiste de crédit agricole (UNCACEM) ;
- (iii) le désengagement du secteur public de la commercialisation et du décortilage du paddy;
- (iv) l'initiation de la réforme foncière.

La LPDAI a posé les principes suivants:

- (i) Priorité à la réhabilitation des périmètres existants et à l'extension des périmètres coopératifs dont la taille des parcelles ne permet pas l'accès à une riziculture commerciale, les créations de nouveaux périmètres n'étant envisagées que pour des projets à très haute rentabilité (vraisemblablement pour la diversification) ;
- (ii) Etablissement de normes minimales d'aménagement des périmètres, s'imposant aux créations, extensions et réhabilitations de périmètres, qu'ils soient ou non

- financés avec une contribution de l'Etat . Une circulaire précisant les normes à appliquer a été publiée en 2000 ;
- (iii) Mise en place d'un mécanisme d'incitation à la mise aux normes des périmètres à réhabiliter, des extensions de périmètres coopératifs, et des créations de périmètres de diversification, à travers une aide incitatrice de l'Etat, ciblée, dans un souci de lutte contre la pauvreté, sur les producteurs coopératifs disposant de moins de 2 ha, et les individuels ayant au plus 40 ha (tous périmètres confondus). Ce mécanisme a été précisé dans un manuel de gestion de l'aide incitatrice, qui fixe, dans le cas du PDIAIM, l'aide à 50% des coûts d'investissement pour les périmètres coopératifs et 25% pour les individuels, sous condition de taille maximale ci-dessus exposée. Ce mécanisme a notamment pour corollaire de transférer la maîtrise d'ouvrage effective des périmètres coopératifs, assurée à l'origine par la SONADER, aux exploitants, puisque ces derniers ont un pouvoir de décision sur l'investissement à réaliser, le choix du maître d'œuvre et l'entreprise chargée des travaux . Ce mécanisme de financement a été complété, dans le cadre du PDIAIM, par la mise à la disposition de UNCACEM d'une ligne de crédit remboursable, destinée à financer à long terme (8 ans), concurremment à l'aide incitatrice, les projets de réhabilitation des producteurs individuels ou coopératifs ;
 - (iv) poursuite de la libéralisation du commerce du paddy et du riz (par l'élimination de subventions à la commercialisation, du système du pool, et de la fixation du prix du paddy, et mise en oeuvre d'une politique d'accompagnement visant : à l'amélioration de la qualité du riz produit, à l'appui à la constitution de groupement de producteurs pour la commercialisation, à la mise en oeuvre d'un système pérenne de financement des campagnes d'achat du paddy . Ces différents appuis ont été initiés dans le cadre du PDIAIM, et les mesures de libéralisation prise en 1999.

La LPDAI s'est concrétisée par le programme de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie (PDIAIM), qui constitue un programme national de développement du secteur, à l'intérieur duquel devront se situer les différents projets d'appui. L'objectif de développement du PDIAIM est d'augmenter la valeur ajoutée agricole, l'emploi et le revenu des populations vivant dans la vallée du fleuve Sénégal . Ce programme est principalement financé par l'IDA, dans le cadre d'un APL(Ajustable Programme Loan) sur 11ans (2000-2011), à hauteur de \$102 millions, dont 38\$ millions sur une première phase de 3ans.

Le programme général (PDIAIM) devra permettre une réhabilitation de près de 20 000 ha et sera soutenu par plusieurs bailleurs de fonds. Le programme financé par l'IDA (PDIAIM-IDA) constitue la composante centrale de ce programme global et permettra, sur une période de onze ans, la réalisation de 11. 000ha de réhabilitation ou d'extension de périmètres existants et la création de 2. 000 ha de périmètres nouveaux destinés à la diversification . Le concours d'autres bailleurs de fonds est à rechercher pour la réhabilitation d'une superficie additionnelle de 10.000 ha environ au cours de la même période.

Au cours de ses onze années d'exécution, le programme PDIAIM-IDA permettra :

- (a) de mettre en place le cadre de politique économique, juridique et institutionnel approprié;
- (b) de réaliser des infrastructures publiques de base ; et
- (c) de fournir les services d'appui nécessaires au bon développement d'une agriculture prospère dans la vallée du fleuve Sénégal, animé par le secteur privé . Le programme aidera également les agriculteurs privés à obtenir les ressources financières nécessaires

pour le financement d'investissements conçus sur des bases économiques . Le programme prend aussi soin des problèmes environnementaux causés par les différentes activités envisagées.

L'objectif de la première phase (trois ans) du programme (PDIAIM-IDA) est d'établir les fondements pour un développement durable de l'agriculture irriguée du point de vue technique, financier, économique et environnemental .

Cette première phase du PDIAIM a fait l'objet d'une rallonge d'un an (2004) afin de permettre des résultats pouvant faire déclencher les déclencheurs de la 2^{ème} phase. On se prépare à une mission d'évaluation de la 2^{ème} phase vers fin février début mars 2004.

12. APPUIS INSTITUTIONNELS A LA CULTURE IRRIGUEE

La riziculture constitue une activité conditionnée par la disponibilité de financements pour l'acquisition d'équipement (moyen terme) et d'intrants (court terme). Pour répondre à ces besoins, l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de Crédit et d'Épargne en Mauritanie (UNCACEM), structure de crédit mutualiste composée de deux caisses dans le Trarza et le Haut Fleuve, a été créée en 1993 et alimentée en ressources par différents bailleurs de fonds, succédant à l'UBD, en situation de cessation de paiement. Par ses statuts et son règlement intérieur, l'UNCACEM devait initialement se consacrer exclusivement au financement de la riziculture, par des crédits de campagne et d'équipement (moyen terme, pour l'acquisition de matériel agricole et de motopompes) , consentis au taux unique de 12%.

Au cours de ses premières années d'activité, l'UNCACEM a été affectée par un niveau d'impayés désastreux, en partie hérité des pratiques passées .

Dans le cadre général du PDIAIM et sur la base d'une étude-diagnostic effectuée en 1997, l'UNCACEM a adopté un programme de développement comprenant:

- un objectif d'autosuffisance financière pour 2002, à obtenir notamment par une modulation des taux de crédit en fonction des besoins d'équilibre de l'institution ;
- le développement des crédits de commercialisation ;
- la diversification des produits de crédits, au-delà du financement strict de la production rizicole (équipement de la filière rizicole en aval de la production, financement des autres spéculations agricoles, financement de la diversification vers de nouvelles filières agricoles, ou d'élevage,...), sous réserve qu'ils concernent le développement rural dans sa zone d'intervention et qu'ils correspondent à des activités financièrement et économiquement rentables. Cette diversification, conforme à la politique de développement de l'irrigué, présente en outre l'intérêt d'une meilleure répartition des risques bancaires;
- la mise en place d'un crédit à long terme, pour le financement de certaines infrastructures de stockage et, surtout, la réhabilitation des périmètres individuels ou coopératifs, l'extension de périmètres coopératifs et la création de périmètre de diversification
- la réintégration progressive des exploitants coopératifs les plus pauvres exclus du crédit par leur incapacité à rembourser, grâce à un programme spécifique d'appui à ces coopératives (programme d'appui aux Coopératives Agricoles en Difficulté-PACAD), conduit en collaboration avec la SONADER, soutenu par le CDHLCPI et l'AFD.

Ce programme de développement est globalement soutenu par un prêt de l'IDA (dans le cadre de la première phase du PDIAIM-IDA), de 1,92 millions DTS pour le crédit long terme (aménagement) , et 4,98 millions DTS (non ciblés) pour toutes les autres activités.

Le contrat-programme actuel de la SONADER, couvrant la période 2000-2002 recentre ses missions sur :

- (i) la maîtrise d'ouvrage déléguée des aménagements hydro_agricoles publics (aménagements structurants) ;
- (ii) la gestion et maintenance des infrastructures collectives, comprenant les ouvrages principaux et les ouvrages structurants;
- (iii) le conseil rural (conseil agricole et conseil en gestion des exploitations) pour les zones irriguées et cultivées en décrue, la formation et le suivi-évaluation de ces actions.

Le deuxième Contrat-programme de la SONADER pour la période 2003-2005, est cours d'exécution. Le désengagement de la SONADER de l'exécution des prestations d'appui-conseil est appelé à se poursuivre sur le long terme.

La régularisation foncière des périmètres exploités dans la vallée à été initiée au cours de la décennie 90 (dans le cadre de l'ordonnance 82/127, complétée par un décret d'application pris en 1990) par une opération-test, qui a notamment montré la nécessité, de clarifier les procédures tout en les rendant plus opérationnelles, pour conduire à son terme la sécurisation. Ce constat a conduit à l'élaboration d'un nouveau décret (2000/089), simplifiant les procédures .La régularisation sur la base de ce texte a débuté courant 2001, avec l'appui financier du PDIAIM-IDA. La mise en œuvre de la réforme foncière sur l'ensemble de la vallée nécessite cependant des moyens importants, qui dépassent l'appui apporté dans le cadre du PDIAIM-IDA.

Ce décret ne prévoit d'autre part aucune disposition pour la délivrance de titres fonciers, une fois la propriété acquise à travers la concession définitive. Il restera donc à prendre les dispositions nécessaires, dans la mesure où l'existence de titres fonciers est indispensable à la création d'un marché foncier transparent et à la constitution de garanties bancaires sur la terre.

Malgré son intérêt global pour la balance des paiements (la Mauritanie reste importatrice nette de riz à hauteur de 40 à 100 000 tonnes selon les années), la filière riz présente une problématique spécifique en terme d'organisation du marché, de prix et compétitivité par rapport aux importations, enfin de rentabilité. Ces différents aspects ont fait l'objet d'études et de mesures récentes, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la stratégie.

Dans le cadre de la LPDAI , le gouvernement mauritanien a décidé de rompre avec le système passé du pool, à la fois efficient, non incitatif à la qualité, et onéreux pour l'Etat, en (i) supprimant le couplage entre importations et achat de riz local ; (ii) n'intervenant plus pour la fixation d'un prix du paddy ; (iii) arrêtant de subventionner les crédits de campagne de commercialisation du paddy .

Un appui à la commercialisation du riz local a été corrélativement mis en place dans le cadre du PDIAIM, depuis la campagne 1999/2000.

L 'AGRICULTURE EN ZONE PLUVIALE

Les superficies emblavées en agriculture pluviale sont étroitement liées à la pluviométrie . Ces Superficies (toutes spéculations confondues) peuvent atteindre 200.000 ha en année de bonne pluviométrie à 20.000 ha en année de sécheresse.

La zone de culture pluviale de la Mauritanie concerne quelques 2260 villages et 750000 habitants. Les zones d'agriculture traditionnelle sont celles qui connaissent la situation la plus alarmante en matière de pauvreté. Pour un seuil de pauvreté de 63.316 UM par tête et par an, l'incidence en milieu rural hors la zone favorable de la vallée du Sénégal atteint 61,2% (source EPCV 2000).

Systemes de production

Les principales contraintes auxquelles se heurte le sous secteur de l'agriculture pluviale sont: aléas climatiques, technologies peu performantes et faible intégration à l'économie.

L'intégration et la modernisation de ce sous secteur est handicapée par le faible rendement des cultures vivrières qui ne permet pas de dégager des revenus pouvant financer le développement d'activités de développement humain ou de cultures de diversification commercialisables. Par contre, la diversité des systèmes de production pratiqués dénote d'une grande flexibilité et d'une capacité de gestion des contraintes du milieu. Ce savoir-faire constitue l'atout majeur en vue du développement du sous secteur.

Les systèmes de production comprennent dans des proportions variables et adaptées aux ressources, divers types d'agriculture : agriculture de bas fonds, agriculture de décrue, agriculture sèche ou diéri, élevage mobile et collecte de divers produits ligneux. Dans les régions les plus humides, où il reste des ressources ligneuses, les systèmes agro-sylvo-pastoraux dominant.

L'agriculture oasisienne (source : projet oasis)

Les superficies des palmeraies sont estimées à 10.000 ha environ avec une production moyenne de 64.200 tonnes par an. Le rendement moyen est faible de façon générale : 30-35 kg par palmier.

Les cultures maraichères effectuées sous palmier occupent des superficies assez modestes, limitées principalement par le manque d'eau et l'absence de système d'irrigation adaptée : L'Adrar et le Tagant totalisent une superficie exploitée de 400 ha, l'Assaba et les 2 Hodhs environ 200 ha.

Le système d'arrosage est à la main à partir de l'eau puisée des puits traditionnels.

I-3. ENVIRONNEMENT

Il existe en Mauritanie 30 forêts classées de superficies très variables (200 à 13.000 ha) couvrant une superficie totale de 48.000 ha entièrement situés dans la vallée, l'Assaba et le Hodh El Gharbi. Les forêts se sont essentiellement constituées dans les zones inondables de la vallée, le long du fleuve Sénégal (22.000 ha) et de son affluent le Karakoro (2.500 ha dans le Guidimakha). Les autres forêts sont réparties entre l'Assaba (16.000 ha), le Tagant (6.000 ha) et l'Hodh El Chargui (1.500 ha). Une grande partie des forêts sont dans une situation de dégradation avancée qui tend à s'accélérer en raison des coupes de bois.

A l'exception de quelques forêts classées, les massifs forestiers ont subi des fortes dégradations et sont menacés de disparition (gonakiens). Le couvert végétal de la vallée, et surtout le couvert ligneux, est particulièrement touché. A l'exception de quelques forêts classées, les massifs forestiers ont tous disparus ou sont menacés. Ceci est dû aussi

bien à la sécheresse qui sévit depuis les années 1970, qu'à la surexploitation des ressources de la vallée. Il s'agit notamment de surpâturage et de l'exploitation forestière abusive (bois de feu et charbon de bois) pour satisfaire les besoins des populations rurales et des centres urbains. Le bois de feu constitue la première source d'énergie domestique; Les combustibles ligneux fournissent 80 à 90% des sources énergie domestique.

En plus du domaine forestier, il existe également deux parcs nationaux du Diawling et du Banc d'Arguin, des réserves de faunes relevant du domaine privé de l'Etat qui constituent, pour certaines, des lieux de développement et de refuge des espèces végétales et animales en voie de disparition en Mauritanie.

La production du bois se fait, soit naturellement, soit dans le cadre des reboisement et/ou des mises en défens, avec ou sans enrichissement. Elle est soumise à deux types d'exploitation : (i) une exploitation par les ménages ruraux afin de couvrir les besoins locaux. Cette exploitation ne concerne qu'une très petite partie du potentiel ligneux; (ii) une exploitation par les charbonniers dont le but est de couvrir les besoins de chauffe des grands centres urbains. Bien que ce type d'exploitation soit soumis à l'autorisation préalable du MDRE (permis de coupe), il constitue une menace pour la préservation de la nature et de la Biodiversité.

Avec le développement démographique et urbain, les ressources ligneuses ont été fortement entamées pour la production du bois et du charbon de bois. Il est estimé que les besoins en bois énergie représente dix fois la production naturelle des formations ligneuses du pays. La satisfaction de la demande en matériaux de construction explique également une part des prélèvements abusifs exercés sur les ressources forestiers.

Les mesures de protection de la forêt ont été inefficaces. Le taux annuel de déboisement atteindrait 2,9% contre 0,9% pur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Des mesures pour installer des clôtures de protection des forêts et associer les populations à leur gestion ont déjà été mises en oeuvre (forêts de Gani dans le Trarza).

Pour limiter la pression sur les ressources ligneuse ; le gouvernement a soutenu le gaz butane comme combustible de cuisson de substitution. Cette politique a donné d'assez bons résultats puisque la consommation de gaz a cru de 9000 tonnes entre 1990 et 1998. Mais compte tenu des écarts de prix entre le gaz et le charbon de bois par unité thermique, cette substitution a vite atteint ses limites.

D'autres mesures institutionnelles portant notamment sur l'harmonisation et l'adaptation des textes réglementaires nationaux sur l'environnement aux conventions internationales ratifiées par la Mauritanie d'une part ainsi qu'aux règles édictées par la Charria et les coutumes sociales d'autre part, entreprises par le MDRE (projet Synergie CCD/CBD), apporteront un souffle libérateur à l'application de ces textes par les communautés rurales dans l'objectif d'une meilleure gestion et préservation de l'environnement.

I-4. SECURITE ALIMENTAIRE

En matière de sécurité alimentaire, la Mauritanie connaît un déficit structurel depuis la grande sécheresse de 1972/73. Le désert couvre 75 % du territoire, où le cumul pluviométrique est inférieur à 100 mm par an. Dans le reste du pays, la pluviométrie oscille le plus souvent entre 100 et 400 mm de pluie par an.

Les cultures céréalières, largement dominées par les systèmes de production traditionnels et tributaires d'une pluviométrie irrégulière, se caractérisent par une faible productivité.

La production de céréales, ne couvre, les bonnes années, que 40 % des besoins estimés³. Le déficit brut céréalier moyen est de 350.000 tonnes environ et le volume moyen annuel des importations céréalières est de 280.000 tonnes.

La production animale, qui joue un rôle important dans l'économie nationale (l'élevage représente environ 15% du PIB), constitue une part importante des ressources de la population rurale. L'apport nutritionnel de ses produits couvre 4/5 des besoins en lipides de cette population, et la moitié de ses besoins en protéines. Cependant, elle reste particulièrement vulnérable aux sécheresses et aux catastrophes liées aux phénomènes climatiques.

La Mauritanie est malheureusement sujette à des sécheresses récurrentes qui engendrent une chute notable de la production agropastorale et par conséquent des crises alimentaires plus ou moins graves dans les zones rurales. C'est ainsi que le déficit pluviométrique important enregistré en 2001 et surtout en 2002 a eu pour conséquence une baisse drastique de la production céréalière avec respectivement des déficits bruts de 417.000 et 430.000 tonnes.⁴

Sur le plan pastoral, le cheptel a été fortement touché et on estime aujourd'hui que près de 2.300.000 bêtes⁵, soit environ 16 % de l'effectif total du cheptel national, ont été décimées durant les deux années 2001 et 2002. Ces pertes énormes ont diminué sensiblement le revenu de milliers d'éleveurs et auront également des conséquences néfastes sur le volume de la production animale dans les années à venir.

Dans ces situations de crise, l'approvisionnement des populations connaît de fortes perturbations avec comme corollaire une importante hausse des prix des denrées alimentaires de base.

Le Gouvernement a créé depuis 1982 un Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), qui a pour mission générale, en collaboration avec les différents départements ministériels et en cohérence avec les options économiques de l'état, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire, visant à assurer la disponibilité des biens alimentaires de base et, en particulier, les produits céréaliers sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de cette mission générale, le CSA est chargé en particulier de :

- ▶ La prévention et la gestion des situations de crises alimentaires à travers le fonctionnement d'un Observatoire de la Sécurité Alimentaire chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion des données relatives à la sécurité alimentaire du pays.
- ▶ La mise en place et la gestion d'un Stock National de Sécurité
- ▶ L'action humanitaire et d'urgence, à travers, la prise en charge, la supervision ou la coordination d'interventions appropriées en cas de déficit alimentaire structurel ou conjoncturel.
- ▶ La définition de programmes ou micro-projets dans le domaine de la sécurité alimentaire; l'identification, le suivi et l'évaluation des micro-réalisations envisagées ou entreprises dans ce domaine.

Sources :

³ FAO

⁴ Bilan céréalier CSA/MDRE

⁵ Etude CSA

L'insécurité alimentaire est fortement liée au phénomène de pauvreté, qui concerne une grande partie de la population, en particulier dans le monde rural. La faiblesse du pouvoir d'achat des ménages explique un accès difficile aux produits alimentaires de base.

Le Gouvernement a créé en 1998 un Commissariat chargé de la lutte contre la pauvreté qui a élaboré un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) dont l'objectif est de diminuer de manière sensible et durable l'importance de ce fléau à l'horizon 2015.

II- BILAN EXHAUSTIF DE LA MISE EN OEUVRE DU CSLP POUR L'ANNEE 2003

Le bilan du secteur du développement rural révèle pour l'année 2003, un important nombre de réalisations qui prouvent une grande contribution de ce secteur, à travers les activités réalisées par les différents programmes et projets, à la croissance et à la lutte contre la pauvreté en particulier rurale.

II-1DANS LE DOMAINE DE L'ELEVAGE

II.1.1. ETAT D' AVANCEMENT DES MESURES PREVUES EN 2003 PAR LE RAPPORT DE SUIVI DE 2002

Au cours de l'année 2003, les actions prioritaires au niveau de l'élevage ont été les suivantes :

II.1.1.1. Campagne de prophylaxie du cheptel

- Bilan de la campagne

Cette campagne a eu lieu de décembre 2002 à mars 2003. L' objectif principal qui lui était assigné était la vaccination de 80% du cheptel bovin contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB).

Les principales Wilayas pastorales ont servi de cadre à cette campagne ; il s'agit des deux Hodhs, de l' Assaba, du Guidimaka, du Brakna, du Gorgol, du Tagant et du Trarza. Une large campagne de sensibilisation axée sur l'importance de la vaccination a été mise en œuvre pour garantir l'adhésion des éleveurs aux programmes de prophylaxie du cheptel.

Le tableau 5 récapitule, par pathologie et par wilaya, les résultats globaux de cette campagne. Il en ressort que 610.519 bovins ont été vaccinés contre la PPCB. Ce chiffre porte le taux de vaccination contre cette maladie à 56,3%.

Tableau 5 : Nombre d'animaux vaccinés par délégation régionale et par maladie

Délégations régionales	Vaccinations						
	PPCB	Botulisme	Charbon Sympto.	Entéro - toxémies	Charbon Bactérien	Clavelée	Pasteurellose
H. Charghi	143.508	94.917	30.591			3.400	
H. el Gharbi	121.000	81.500	33.619			-	
Assaba	78.683	74.345	68.547			700	
Gorgol	92.126	45.060	7.900	5.000	3.000	7.060	7.900
Guidimagha	123.396	139.901	32.575			200	56.590
Trarza	27.149	10.345	142			397	
Brakna	24.307	21.353	13.021			5900	450
Tagant	350						
Inchiri	-						
Adrar	-						
T. Zemmour	-						
Nouakchott	-						
Total	610.519	467.421	186.395	5.000	3.000	17.657	64.940

Au nombre des contraintes qui ont pénalisé l'exécution de cette campagne, il importe de citer :

- *Le démarrage tardif de la campagne* qui n'a pas été sans conséquences négatives sur le nombre d'animaux présentés aux équipes de vaccination. En effet durant ce retard, les éleveurs, Soucieux de préserver l'état sanitaire de leurs troupeaux, se sont procurés des vaccins et ont procédé à la vaccination de leurs animaux ;
- *Le mauvais état des véhicules* ;
- *Les ruptures de l'approvisionnement en vaccin* : De nombreuses ruptures de stock de vaccins , notamment de T1 (contre la PPCB) ont été signalées par les délégations régionales. Par ailleurs, l'approvisionnement des équipes publiques en vaccins contre le botulisme, initialement confié à la CAIE a pâti de l'insuffisance des quantités disponibles par cette dernière.

II.1.1.2. Infrastructures d'élevage

En fin 2003, il y a eu lancement d'un appel d'offres pour la construction de 16 parcs de vaccination. La construction des 16 parcs interviendra en 2004.

II.1.1.3. Amélioration de la gestion collective des ressources, préparation aux effets de la sécheresse et des calamités naturelles

L'état d'exécution des activités relatives à la régénération et l'améliorations des pâturages se présente comme suit en fin 2003 :

a) Elaboration de Plans d'aménagement des parcours : Le processus de recrutement du bureau qui sera chargé de cette action est en cours.

b) Reboisement pastoral (Plantation d'arbres fourragers, fruitiers et haies vives).Les activités réalisées sont :

- la formation de 58 pépiniéristes ;
- La mise en place de 19 pépinières ;
- La réalisation de 60.000 semis ;
- La Plantation de cactus inerme en stations expérimentales du CNRADA, situées à Kaédi et à Nouakchot, t avec la collaboration de l'ICARDA.

c) Réserves pastorales : Le choix d'une dizaine de sites a été opéré au terme d'un travail de concertation et de programmation avec les éleveurs. La matérialisation de ces réserves interviendra, après l'acquisition du grillage nécessaire et avant le début de l'hivernage 2004.

d) Construction de diguettes anti-érosives : Le choix des sites de dix-neuf diguettes anti-érosives a été dans le cadre du processus de concertation et de programmation signalé plus haut. Il a été suivi de l'acquisition du matériel de construction (pelles, pioches, brouettes, niveau d'eau, charrettes etc...).

e) Ouverture des pare-feux : Elle s'est faite dans certaines zones selon la méthode participative communautaire, avec utilisation de techniques traditionnelles. Elle a été précédée :

- d'un travail de sensibilisation qui a eu lieu dans les deux Hodhs ou ce genre d'actions avait été sollicité ;
- du tracé des réseaux par ACP, qui a été effectué dans les zones pourvues de pâturages.
- de l'établissement et de la signature des accords de réalisation ;

II.1.1.4. Hydraulique pastorale

Dans ce domaine, les investissements programmés sont constitués de deux (2) forages et de neuf (9) puits pastoraux dont le dossier d'appel d'offres relatif aux études hydrogéologiques et géophysiques a été lancé. Il s'agit :

- des forages de Arch Joumane dans l'arrondissement de Bousteilla et Neriye dans la moughataa de Bassknou ;
- des puits pastoraux de :
 - Lemgha-yiss dans l'arrondissement d'Adel Bagrou-Est ;
 - Nkhali Zedigh dans la moughataa de Oualata ;
 - Thiali M'boma dans la moughataa de Sélibabi ;
 - Hassi Bagra dans la moughataa de Ould Yengé ;
 - Hseyatt Ahel Abeidy dans la moughataa de Timbédra ;
 - Djimi dans la moughataa de Djiguéni ;
 - Bougadoum dans l'arrondissement de Aweynatt Zbil ;
 - Gounguel dans la moughataa d'Aïoun ;
 - Guiller, dans la moughataa de Barkéol

II.1.1.5. Textes soumis au Gouvernement pour adoption

Deux projets de texte sont en cours de finalisation pour être soumis à l'approbation du Gouvernement. Il s'agit du projet de loi portant de code de l'élevage et d'un projet d'application de la loi 2000-044 portant code pastoral en Mauritanie.

II.1.2. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2003 NON PREVUES PAR LE DEUXIEME RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2002

a) La surveillance des maladies animales

Elle est assurée à travers les activités du Réseau mauritanien d'épidémiologie des maladies animales (REMEMA). Ce réseau couvre tout le territoire national. Il surveille de manière particulière six (06) maladies majeures du bétail qui sont, pour certaines, des zoonoses c'est à dire transmissibles à l'homme. Les activités du réseau sont dirigées par l'Unité centrale qui regroupe des cadres de la DEA et du CNERV.

Les activités du REMEMA sont soutenues sur le plan financier essentiellement par le PACE (programme panafricain de contrôle des épizooties). Pour l'année 2003 les principales réalisations du REMEMA sont :

- La consolidation du réseau par l'élaboration et ou la révision des documents clés ;
- La réalisation de 74 suspicions de maladies (24 PPCB, 2 PB, 17 FVR, 6 FA, 11 PPR et 14 rage) qui ont fait l'objet d'enquêtes, de prélèvements et d'analyses au laboratoire ;
- La gestion et analyse des données collectées à l'aide de Base de données ;

- Le renforcement des capacités d'intervention des postes de surveillances par l'acquisition de matériel de froid (10 réfrigérateurs, 15 congélateurs) ainsi que le renouvellement du stock de petit matériel de prélèvements ;
- La rédaction, édition et diffusion du bulletin REMEMA-info N°7 ;
- La réalisation de tournées de supervision.

Dans le cadre de la procédure OIE de déclaration de Pays indemne de peste bovine, le réseau a mis œuvre l'épidémiosurveillance (clinique et sérologique) de la faune sauvage qui donné lieu à la récolte de 32 sérums de phacochères et l'enquête spécifique peste bovine. Ceci a permis d'obtenir l'avis favorable de la commission fièvre aphteuse de l'OIE pour l'accession de notre pays au statut de pays indemne de peste bovine maladie en mai 2003.

b) Choix et programmation des investissements en matière de gestion des parcours

Le Projet Gestion des Parcours et Développement de l'Élevage (PADEL) a mis en œuvre l'ensemble du processus de concertation et de programmation des investissements à réaliser au profit des éleveurs. C'est ainsi qu' ont été organisés dans l'ordre :

- des assemblées générales de coopératives et des villages destinés à arrêter les priorités en matière d'actions de gestion des parcours ;
- des ateliers régionaux de hiérarchisation de ces priorités ;
- les réunions des Commissions paritaires régionales regroupant des associations de coopératives pastorales et les membres de l'équipe polyvalente de la Wilaya ;
- la réunion de la commission paritaire nationale destinée à la sélection définitive des investissements à réaliser au titre du budget 2003.

c) La mise en place d'une ligne de crédit et de création de caisses d'épargne et de crédit

Opérations financées sur crédit : Une étude portant sur la mise en place d'une ligne de crédits aux éleveurs et la création de caisses d'épargne et de crédit est en cours de réalisation. Elle est confiée à un bureau d'études national.

Opérations d'amélioration de l'état sanitaire : La constitution de stocks de médicaments vétérinaires : une enquête a été conduite pour évaluer les capacités des associations pastorales à bénéficier de ces fonds. Cette a abouti à l'identification d'une dizaine d'ACP pouvant bénéficier de fonds de roulement.

Amélioration génétique (opérations d'amélioration de la production laitière) : les activités ont porté sur l' identification des partenaires (éleveurs et agro-éleveurs et partenaire) et l' établissement d' une convention avec spécialiste en reproduction EISMV.

d) Plan d'urgence :

Le plan des opérations de la couverture sanitaire et de la disponibilisation de médicaments vétérinaires au niveau des éleveurs de la première tranche du plan d'urgence 2003 a été exécutée.

e) Activités réalisées en matière d'études et de recherches vétérinaires

e-1. Activités de diagnostics :

Le diagnostic vétérinaire fait partie des missions de base du CNERV. Il concerne aussi bien les maladies (virales, parasitaires et bactériennes) que la bromatologie et le contrôle de qualité hygiénique des aliments tels que le lait, la viande, le poisson ou l'aliment bétail.

Les prélèvements de près d'une centaine (120) de suspicions (dont les 74 du REMEMA) ont été analysés par le CNERV et ou expédiés à l'étranger pour expertise. En tout environ 1300 échantillons biologiques ont été analysés par les différents laboratoires du CNERV .

Les résultats ont permis la mise en évidence de la recrudescence des maladies comme la rage, la PPCB, la PPR. Sur la base de ces résultats le CNERV a fait des recommandations qui sont à l'origine de programmes de prévention et de protection de la santé animale et humaine vis à vis de ces maladies. Ceci fut le cas pour la rage notamment au Brakna et la FVR cette année au Trarza, Gorgol et au Hodh Gharbi.

Les analyses ont permis également la certification de certains produits à la commercialisation locale ou extérieure aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

e-2 Activités de recherches vétérinaires

Les programmes de recherches sont établis pour une longue période (5 ans environ) et les résultats d'une année ne peuvent pas être assez significatifs. C'est pourquoi le programme d'activités 2003 a été une continuation des actions menées en 2002, particulièrement en ce qui concerne la recherche.

Les recherches au CNERV sont axées principalement sur les maladies émergentes qui ont un impact fort et négatif sur le bétail et éventuellement sur la santé publique. Ces maladies sont la fièvre de la vallée(FVR), l'hypersensibilité des bovins à la chaleur (maladie des poils longs), la fièvre hémorragique Crimée Congo (FHCC) et un complexe pathologique à dominante parasitaire dans la vallée du fleuve (Trarza notamment).

Ces programmes sont à des stades d'avancement différents. Pour certains comme la FVR le protocole de recherche est élaboré et une partie des financements obtenue. Un suivi est déjà mis en œuvre sur le terrain. Cela a permis de lancer l'alerte de la saison 2003 sur la présence de la maladie.

Pour la maladie des poils longs et la FHCC les protocoles sont élaborés et l'on est à la recherche de financements (fonds).

Pour le complexe pathologique parasitaire le centre est encore aux investigations préliminaires avant l'élaboration de protocole de recherche.

Par ailleurs le CNERV est associé au programme d'amélioration génétique qui sera mis en œuvre par le PADEL et dans le futur au grand programme national.

II-2. DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Les résultats de l'Enquête Agricole auprès des Ménages et Exploitants (EMEA) relatifs à la campagne agricole 2002/2003 indiquent que :

- Les superficies emblavées(toutes typologies de production confondues) :109.218 ha par rapport 193.218 ha cultivés en 2001/2002, ce qui représente une diminution de près de 44%. Cette forte chute de mise en culture des superficies est imputable à la

médiocrité de l' hivernage car le déficit pluviométrique était assez généralisé et important ;

- La production céréalière brute (toutes spéculations et typologies de production confondues): 115. 589 tonnes, soit une diminution de 5% par rapport à la campagne agricole 2001/2002 et de 35% par rapport à 2000/2001 qui était de 178.511 tonnes ;
- La production céréalière nette : 77.162 tonnes contre 132.685 tonnes en 2000/2001. Elle représente cette année près de 14% des besoins céréaliers du pays en 2002/2003 contre 29% en 2000/2001.

Les superficies cultivées en ha et ainsi que les productions obtenues par typologie en 2002/2003 se présentent comme suit :

- Diéri : 6.357 ha avec une production de 15. 353 tonnes ;
- Bas -fonds : 17. 307 ha avec une production de 8.788 tonnes ;
- Walo : 2.250 ha avec une production de 423 tonnes ;
- Décrue contrôlée : 6. 320 ha avec une production de 5.687 tonnes ;
- Irrigué totale: 19. 824 ha avec une production de 85. 6612 tonnes ;

Ces résultats se repartissent comme suit :

- Cultures traditionnelles : 89.934 ha contre 179.994 ha en 2001/2002 et une production brute de 30.587 tonnes (nette : 25.999 tonnes) contre 63.092 tonnes en 2001/2002, dont sorgho (26.626 tonnes), maïs (3.375 tonnes) et mil (586 tonnes) ;
- Cultures irriguées 19.362 ha contre 13.586 ha en 2001/2002 et une production brute de 85. 272 tonnes (51.163 tonnes) contre 59. 535 tonnes en 2001/2002.

Les cultures maraîchères ne font pas actuellement l'objet d' évaluation. La superficie totale cultivée par an serait en moyenne de 2.500 ha avec une production de 45.000 tonnes.

II.2.1. ETAT D' AVANCEMENT DES MESURES PREVUES EN 2003 PAR LE RAPPORT DE SUIVI DE 2002

A) Lutte Anti-aviaire

Les superficies suivantes ont été traitées : 423 ha au Trarza (17 zones) et 137 ha au Brakna (périmètre de Silbé et environ) et environ 2800 litres de produits liquides ont été utilisées à cet effet.

B) Lutte contre la sésamie

Dans le cadre de la lutte contre la sésamie, un programme technique de coopération de la FAO a été mis en œuvre. Les résultats auxquels il a abouti sont :

- En matière de formation : 78 techniciens ont été formés sur les différentes méthodes de lutte contre la sésamie. Ils comprennent 38 techniciens des délégations régionales du Brakna, Gorgol et Trarza ; 33 techniciens des directions de la SONADER de Bogué, Rkiz, Kaédi, Maghama, M'bout ; 6 techniciens de la FLM (Brakna) et 1 technicien du CARITAS (Maghtaa-Lahjar).
- En matière de lutte chimique : 859 paysans formés sur la méthode de lutte chimique et 3.199 ha de superficie traitée. Les résultats de cette opération sont dans l'ensemble satisfaisants et les rendements observés dans les zones traitées varient de 0,5 t/ha à 1,2t/ha et les paysans ont déclaré face à ces résultats importants, être prêt à continuer l'opération de lutte chimique.

- En matière de lutte biologique : Les actions suivantes ont été réalisées :
 - 384 chenilles et chrysalides ont fait l'objet de dissémination et de recherches ;
 - Formation à l'étranger de 3 cadres en lutte biologique ;
 - Sensibilisation de 76 villages dans 3 wilaya (Gorgol, Brakna et Trarza) ;
 - Formation de 195 producteurs et 33 techniciens.

C) Résultats de mise en œuvre des programmes des projets

Le Projet de Développement Communautaire (PDRC) :

Le Projet de Gestion de Ressources Naturelles (PGRNP) a pris fin en mars 2003. C'est le Projet de Développement Communautaire (PDRC) qui lui fait suite et dont la mise en œuvre est prévue à partir de Juillet 2004. L'Objectif du PDRC est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration durable des conditions de vie des communautés villageoises.

Le Programme de Développement Intégré de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie (PDIAIM)

Plusieurs actions ont été réalisées en 2003, dont notamment :

- La poursuite des opérations d'exportation des produits de diversification sur les marchés européens. La campagne de 2002 / 2003 a permis l'exportation de plus de 475 tonnes de produits ;
- Le démarrage des travaux de construction du centre de conditionnement des fruits et légumes de Rosso ainsi que l'aménagement de la zone de fret de l'aéroport de Nouakchott ;
- La consolidation de la libéralisation de la commercialisation du paddy et du riz à travers les lignes de crédits mises en place par le crédit agricole. Ceci a permis l'obtention d'une production nationale de qualité ;
- La mise en place d'un bulletin d'informations sur les marchés du riz. Les publications sont disponibles sur le site Web du PDIAIM ;
- Le renforcement du système d'informations agro-pastorales (SIAP) conduit par la DPSE à travers des enquêtes agricoles dans l'ensemble des zones de production ;
- Le renforcement de capacités du personnel enquêteurs et statisticien par des formations de recyclage ;
- La mise en œuvre et la consolidation par la SONADER d'une approche participative d'appui -Conseil auprès des exploitants agricoles ;
- L'achèvement de l'étude organisationnelle et fonctionnelle du MDRE pour une meilleure performance de ce Département ;
- La réalisation d'une étude stratégique pour le développement de la filière semencière en Mauritanie ;
- La révision du manuel de l'aide incitatrice pour l'adapter aux réalités du terrain. Dans ce cadre, le taux de subvention des travaux pour les périmètres collectifs a été rehaussé à 70% au lieu des 50% initialement programmé ;
- La réalisation et la restitution de l'étude sanitaire d'atténuation des impacts environnementaux du PDIAIM ;
- La poursuite de l'exécution des études relatives aux normes environnementales ;
- Réalisation du schéma d'aménagement et du plan d'occupation des sols de la zone Koundi 1 à 5.

II.2.2. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2003 NON PREVUES PAR LE RAPPORT DE SUIVI EN 2002

A) Contrôle phytosanitaire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 42/2000 et de ses textes d'application, les activités suivantes ont été effectuées :

- Equipement d'un laboratoire de contrôle ;
- Formation de 6 inspecteurs phytosanitaire et de 4 cadres du service de l'agriculture ;
- Tenue d'une réunion de concertation entre la DEA, les services de la Douane, les inspecteurs phytosanitaires, les exportateurs et importateurs des produits végétaux ;
- Tenue d'une réunion d'explication dans les locaux de la Fédération de Commerce pour l'explication des dispositions de la loi 42/2000 ;
- Création d'un conseil consultatif de la protection des végétaux ;
- Démarche en cours d'inauguration du poste de contrôle du Port de Nouakchott.

B) Gestion des pesticides

Dans cadre les activités menées ont été la distribution des quantités de pesticides et la réglementation commune des pesticides dans les pays du CILSS qui a été approuvée par le Parlement.

B) Protection des palmiers en ADRAR :

les actions suivantes ont été réalisées :

- la Sensibilisation des phoeniculteurs sur les dangers du fléau épidémiologique que représente la maladie du "Bayoud" et les mesures de prévention et de lutte qui s'imposent;
- la Construction d'un laboratoire de diagnostic phytopathologique avec serre vitrée à Atar ;
- le Renforcement compétences d'agents en matière de lutte contre les maladies du palmier dattier.

II.3. Etudes, Infrastructures rurales et aménagement rural

II.3.1. Etat d'exécution des mesures prévues en 2003 par le rapport de suivi de 2002

- Les travaux de faucardage (200 ha réalisés) et curage(1.540.000 mètres-cubes) sur les axes hydrauliques se sont poursuivis ;
- Début de mise en œuvre du programme de protection des cultures dans dix Wilayas agricoles . Une phase test a été réalisée au Brakna dans la commune de Aéré M'Bar ;
- Une notification de crédits pour la réfection de certaines diguettes et seuils de ralentissement hydraulique a été allouée aux Wilayas agricoles ;
- Recherche de financement pour la réhabilitation de 125 barrages endommagés dans 9 Wilayas agricoles ;
- Exécution du programme de barrages :
 - 4 barrages réalisés en Affolé au Hodh avec des mesures d'accompagnement (mise en place de 6 banques de céréales, de 6 boutiques villageoises, de 52.700 mètres-linéaires de clôture en barbelés, formation des coopératives bénéficiaires du projet sur la gestion des banques de céréales et distribution de matériel agricole aux exploitants) ;

- Etude APD de barrages dans les Wilayas de l'Adrar, l'Assaba et le Brakna

Dans le cadre du Projet d'Aménagement Rural et zone Pluviale (PARP), les activités suivantes ont été réalisées :

- Désenclavement de 74 km de pistes ;
- 11 barrages (5 barrages au Brakna et 6 barrages au Tagant) ;
- 23 puits (22 au Tagant et 1 au Brakna) ;
- 13 infrastructures sociales (santé/éducation) dont 6 unités de santé de base 7 écoles.

Dans la mise en œuvre du programme annuel du PDIAIM, les activités suivantes ont été réalisés :

- Poursuite de la mise en œuvre du volet réhabilitation :
- les travaux d'aménagement de 8 périmètres (762 ha) sont en cours d'exécution dans la wilaya du Trarza ;
- les études de réhabilitation, elles sont en cours au niveau de 458 ha ;
- L'achèvement de l'étude de désenclavement de la zone GANI- Dar EL BARKA.
- Le démarrage de l'expertise du barrage de Foum-Gleita ainsi que la construction du siphon inversé au niveau du périmètre de Foum ;
- Réalisation des études des schémas directeurs, APD et DCE de la Vallée du Gorgol ;
- Poursuite de la réalisation de la composante Recherche et Développement en Irrigation.

En matière d'appui aux infrastructures collectives pour les associations oasiennes, le Projet Oasis a fait les réalisations suivantes :

- 2 pistes désenclavement de Ouadane et de Timinit en Adrar ;
- 4 barrages (Dakhlet Kourouray, Hseytne, Legrane et Bou Houvra) ;
- construction de 10 sièges pour les MICO et les associations oasiennes ;
- 8 seuils de réalimentation de nappes (5 en Adrar et 3 au tagant) ;
- 210 kits d'éclairage au profit des foyers oasiens

II.4. Appui en organisation et gestion aux filières traditionnelles

II.4.1. ETAT D' EXECUTION DES MESURES PREVUES EN 2003 PAR LE RAPPORT DE SUIVI 2002

Appui aux coopératives féminines :

Plusieurs activités ont été réalisées au profit des coopératives féminines dont en particulier :

- Formation de 172 productrices sur la conservation et le séchage des légumes ;
- Formation de 40 femmes sur la teinture ;
- Alphabétisation fonctionnelle de 135 productrices ;
- Formation en organisation et gestion au profit de 60 administratrices ;
- Etude de faisabilité pour l'acquisition d'une unité de confection de grillage à Foum ;
- Introduction à titre de démonstration d'arbres fruitiers sur 3,5 ha à R'Kiz ;
- Visite de 20 productrices de R'Kiz à la coopérative Oumou Kalawan de Boghé ;
- formation en teinture de 80 productrices.

Formation des producteurs :

Les actions suivantes ont été réalisées :

- Formation de 40 producteurs sur les techniques de compostage ;
- Formation de 53 pompistes ;
- Formation en organisation et gestion au profit de 210 administrateurs ;
- Formation en gestion du matériel agricole au profit de 21 producteurs ;
- Formation de 6 conducteurs de tracteurs et moissonneuses batteuses.

II.4.2 AUTRES ACTIVITES REALISES AU COURS DE L'ANNEE 2003 NON PREVUES PAR LE RAPPORT DE SUIVI DE 2002

Formation :

-Formation de 3091 producteurs et éleveurs sur l'organisation, la gestion coopérative et l'entretien des GMP par le Centre de Formation des Producteurs Ruraux (CFPR) ; .

II.5 recherche-développement agricole

Les activités non programmées mais réalisées au cours de l'année 2003 sont les suivantes :

- finalisation du catalogue des espèces et variétés de semences et de plants ;
- organisation de l'atelier sur l'harmonisation de la législation des semences entre la Mauritanie et le Sénégal ;
- finalisation de l'étude sur la stratégie de la filière semencière ; .
- élaboration des règlements techniques des espèces de semences autres que le riz ;
- élaboration de tous les documents de formation des auxiliaires vétérinaires et tous les documents d'agrément pour plus de cinq mille coopératives et unions de coopératives agricoles et agro-pastorales à travers tout le territoire national ;
- un programme de production de semences maraîchères et fourragères a été réalisé en contre saison sèche 2002-2003 ;
- Exécution d' un programme composé de trois volets : pompage, irrigation et drainage. Ce programme recherche/développement a été conduit en milieu paysan et a comporté :
 - Le suivi hydraulique des groupes motopompes (GMP);
 - les études sur les possibilités d'amélioration des systèmes de pompage actuels ;
 - l'introduction de nouveaux types de GMP ;
 - l'introduction de nouveaux systèmes d'irrigation (goutte à goutte et aspersion) ;
 - le suivi des nappes des périmètres rizicoles pour les problèmes de salinité et sodisation dans la basse et la haute vallée ;
- Production de plants fruitiers ;
- Production de semences maraîchères ;
- Production de 76 kg de semences fourragères
- Production de semences de pré base du riz, sorgho, maïs, arachide, mil et niébé ;
- Tests VAT (riz) ;
- Production de semences de pré base pour les variétés de riz en voie d'inscription au catalogue national ;
- Diagnostic des contraintes liées à la riziculture ;
- Expérimentation de la houe sine comparée à la charrue mono-soc ;
- Observations de la sésamie sur sorgho et maïs pluvial ;

- Collecte d'insectes nuisibles ;
- Comportements variétaux des espèces céréalières et légumineuses (sorgho, mil, maïs, arachide et niébé) ;
- Comportements variétaux et multiplication des espèces maraîchères (Carotte, melon, tomate, patate douce) ;
- Lutte intégrée contre les adventices du riz ;
- Production de semences céréalières ;
- Test de comparaison sur l'utilisation de la houe sine comparée à la charrue mono-soc pour le labour d'un sol diéri ;
- Observations de la sésamie sur sorgho et maïs pluvial et collecte d'insectes nuisibles ;
- Comportements variétaux et multiplication d'espèces maraîchères ;
- Comportement variétaux d'espèces céréalières et de légumineuse
- Lutte contre les adventices du riz ;

Autres réalisations du programme CNRADA/CRDI (projet régional :

Amélioration de la gestion paysanne des aménagements hydro-agricoles) :

- Renforcement et promotion des cadres de concertation ;
- Développement des outils de prise de décision ;
- Information-sensibilisation, élaboration d'un programme de formation et préparation de mise en œuvre de l'outil POAS (1 site au Trarza) ;

Réalisations dans le cadre du partenariat avec l'ICARDA :

- programme de recherche sur le Cactus interne ;
- programme de gestion durable des ressources agropastorales dans la moughataa de Monguel

Réalisations projet CNRADA :

- Réhabilitation de la station de Kankossa ;
- Réhabilitation de la bibliothèque du CNRADA ;
- Construction et équipement d'une chambre froide ;
- Acquisition d'un matériel d'équipement pour 3 laboratoires (pédologie, amélioration des plantes et phytopathologie) ;
- Acquisition de matériel logistique.

II-6. Environnement

Campagne Pare Feux

Le programme pour la campagne agricole 2002-2003, porte sur la réalisation physique de plus de 10.500 km de pare-feux (entretien et ouverture).

Campagne de reboisement

Pour la campagne de reboisement au titre de l'année 2003, une notification de crédits a eu lieu au profit des Délégations Régionales pour la préparation de la semaine Nationale de l'arbre.

Pour les besoins de la campagne, il y'a déjà eu une production de 1 702 000 plants qui a été assurée par la DEAR. La superficie totale reboisée a été de 1.753 ha tant en mise en défens qu'en reboisement simple. Le montant de l'investissement a été de 122.005.946 UM.

Enfin, dans le cadre du projet de réhabilitation de la Ceinture Verte, 100 ha ont été reboisés au niveau de Teguent et Nouakchott. Le coût du financement est de 222.000 USD.

Ensemencement aérien

Pour cette année, l'opération d'ensemencement aérien a été menée dans les wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol, de l'Adrar et du Tagant.

L'opération a concerné les zones situées entre les localités de Nouakchott-Boutilimit-Boghé- Kaédi- Monguel-Magta Lahjar- Moudjéria-Nouakchott ainsi que les wilayas de l'Adrar et de l'Inchiri. Un budget total de 20 millions a été alloué à cette opération

Mise en œuvre des conventions

a. Convention de Lutte Contre la Désertification.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification, notre pays vient d'élaborer son Programme d'Action National (PAN) de Lutte contre la Désertification.

Le forum de validation de ce programme s'est déroulé du 28 au 31 juillet en présence de l'ensemble de nos partenaires impliqués dans le processus.

b. Convention pour la Diversité Biologique.

La mise en œuvre de la Convention de la Diversité Biologique a franchi un pas important par la réalisation d'une Monographie Nationale qui a été transmise au PNUE.

c. Convention pour les Changements Climatiques.

Le processus de préparation de la 2ème communication nationale a commencé et dans ce cadre les ateliers régionaux, l'atelier national et les études thématiques ont été réalisées .

d. Zones Humides.

Le Réseau national des zones humides a poursuivi son activité par le dénombrement des oiseaux d'eau.

Dans le cadre du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles en Mauritanie des études thématiques ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Micro-réalisations ;
- Création d'une base de données sur les eaux de surface ;
- aménagement des eaux de surface ;
- inventaire de la faune sauvage ;

Pour l'année 2003 le Programme d'Action National pour l'Environnement (PANE) a réalisé plusieurs actions dont les principales actions sont les suivantes :

- Identification et valorisation des acquis des cadres stratégiques et projets existants ;
- Mise en place d'un fonds documentaire et évaluation des systèmes d'informations existants ;

- Analyse et validation de l'étude « inventaire et analyse des textes réglementaires et codes liés à l'environnement, ainsi que leur cohérence avec les approches du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ;
- Finalisation du diagnostic sur l'état de l'environnement et sa gestion en Mauritanie et élaboration des Tdrs des études thématiques sectorielles, choix des consultants nationaux et internationaux et lancement des études;
- Elaboration des Tdrs relatifs à la stratégie et du plan de communication ;
- Poursuivre la capitalisation des informations pour une meilleure identification des bonnes pratiques environnementales ;
- Réalisation d'une série d'ateliers régionaux organisés par grandes zones homogènes avec des représentants du développement local afin de valider les études, d'établir les problèmes environnementaux, analyser les causes premières et recommander des axes stratégiques de solutions adaptées aux spécificités régionales et aux réalités locales .

II.7. POLITIQUES, DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS

Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- L'Enquête sur les Ménages et Exploitants Agricoles (EMEA) 2002/2003. ;
- La mise en place d'un système d'information sur le Riz (SIM/RIZ) et publication d'un bulletin bimensuel ;
- L'approbation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période 2004-2007;
- * l'élaboration de la méthodologie et des documents techniques du Recensement de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- la réalisation de l'atelier de restitution de l'Audit Institutionnel et Organisationnel du MDRE ;
- la régularisation d'un important lot de dossiers fonciers au Trarza, au Brakna, au Gorgol et au Guidimagha .

II.8. SECURITE ALIMENTAIRE

Le CSLP a défini pour le secteur de la sécurité alimentaire deux principaux objectifs :

- ▶ Améliorer l'accessibilité des produits alimentaires de première nécessité (offre, prix, transport).
- ▶ Prévenir et atténuer les effets des crises alimentaires.

Le plan d'action du CSLP a prévu un certain nombre d'actions prioritaires dont la réalisation sur la période 2001-2004, doit pouvoir contribuer grandement à l'atteinte ces deux objectifs. Il s'agit notamment de :

- ▶ La mise en place du Stock National de Sécurité (SNS) ;
- ▶ La mise en opération de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSA) ;
- ▶ Le renforcement de l'articulation entre les actions de prévention et d'atténuation des crises et les actions visant une amélioration durable de la sécurité alimentaire.

► La mise en œuvre du programme de l'Agence d'Exécution des Mico-projets (AEMP) - Approche HIMO

Dans ce cadre plusieurs opérations ont été prévues pour l'année 2003.

II.1. Etat d'avancement des mesures prévues en 2003.

1. La mise en place d'un stock financier évalué à 2.800.000 Euro (soit 14.000 tonnes de céréales) :

Le Stock National de Sécurité Alimentaire financier permet en cas de crise d'une extrême gravité à l'échelle nationale ou régionale, dépassant les capacités de réponse du seul SNSA physique et celles des donateurs, de procéder à des importations nationales de céréales. Ce stock financier a été effectivement mis en place en 2003.

Suite à la grave sécheresse consécutive au mauvais hivernage de 2002 ce stock financier a servi en 2003 à l'achat de 8.250 tonnes de blé qui se sont ajoutées au 6.000 tonnes du stock physique, pour être distribuées dans le cadre du plan d'urgence 2003.

2. Renforcement des capacités des stocks du CSA :

Le CSA a réalisé un renforcement de ses capacités de stockage. Il s'agit de :

- Le renouvellement du lot de palettes d'entreposage
- Le renforcement des capacités techniques du personnel par un programme de formation.

3. Extension du suivi des populations à risque au niveau périurbain :

A l'heure actuelle, l'OSA ne dispose pas d'une méthodologie d'identification des groupes à risque d'insécurité alimentaire en milieu urbain. C'est pourquoi une étude approfondie a été réalisée grâce à l'aide de la FAO, afin d'étendre l'identification des personnes vulnérables, au milieu urbain. Cette étude achevée en novembre dernier ;

4. Elaboration d'une carte nationale de vulnérabilité alimentaire :

L'Observatoire a néanmoins renforcé la mise en place de son système d'information géographique (SIG) par l'introduction d'un nouveau logiciel d'analyse et par la révision de sa méthodologie d'identification des zones à risque. Ce qui a permis d'améliorer son système de reproduction de cartes sur la sécurité alimentaire (carte des communes à risque, carte des micro-projets et cartes de suivi du plan d'urgence).

5. Renforcement des capacités humaines de l'Observatoire :

Le CSA a élaboré, pour l'Observatoire, un programme de formation pluriannuel 2003-2005. En 2003, plusieurs formations sur la collecte, le traitement et l'analyse de l'information sur la sécurité alimentaire ont été organisées.

6. Suivi de l'impact des actions de sécurité alimentaire :

Plusieurs missions de suivi et d'évaluation des opérations d'urgence et de développement à la base ont été organisées tout au long de l'année 2003.

7. Réalisation de 38 micro-projets de sécurité alimentaire dans le cadre du PACSA :

Le CSA a réalisé en 2003, à travers l'Agence d'Exécution des Micro-projets, un programme de 37 micro-projets dont 17 ouvrages hydrauliques (8 barrages, 6 seuils, 3 puits) , 10 projets générateurs de revenus (5 moulins à grains, 3 teintures et coutures, 2 banques de céréales), 8 périmètres maraîchers et 2 reboisements, pour un coût global de 572 millions d'ouguiya. Ces micro-projets entrent dans le cadre du Programme d'Appui Communautaire à la Sécurité Alimentaire (PACSA).

Le 38^{ème} projet initialement prévu n'a pas été exécuté à cause de la dimension de l'infrastructure nécessaire.

8. Programme de 231 micro-projets vivres contre travail (vct) :

Les 231 micro-projets ont été exécutés au cours de l'année 2003 pour un coût global de 293 millions d'ouguiya correspondant à la valeur des vivres et du petit matériel engagés. Ces micro-projets sont répartis comme suit : 15 barrages; 64 digues; 113 périmètres maraîchers; 10 périmètres rizicoles; 16 puits; 6 constructions; 4 seuils et 3 pistes.

II.2. Autres actions réalisées en 2003.

1. Plan d'urgence 2003 : Face aux crises alimentaires consécutives aux années de sécheresse de 2001 et 2002, le Gouvernement a engagé dès janvier 2003 un gigantesque plan d'urgence qui a concerné plusieurs volets (aide alimentaire, santé, secours du bétail, hydraulique et micro-projets). **Le volet alimentaire de ce plan d'urgence se répartit en 3 composantes :**

- une aide d'urgence destinées aux populations les plus éprouvées
- une vente à prix social
- une vente à prix réduit d'aliments de bétail

Les quantités globales distribuées dans le cadre de ce volet alimentaire portent sur 191.000 tonnes de denrées alimentaires (consommation humaine et animale) pour un coût global d'environ 12 milliards d'ouguiya. Cette aide a profité à plus d'un million de personnes vulnérables sur toute l'étendue du territoire national.

Plusieurs partenaires ont participé aux côtés du Gouvernement à ce Plan d'Urgence.

2. Micro-projets de sécurité alimentaire du CDHLCPI :

Au cours de l'année 2003, le CDHLCPI a également réalisé 44 micro-projets de sécurité alimentaire dans 4 wilaya du pays (Hodh Echargui, Gorgol, Brakna et Inchiri). Ces projets se répartissent comme suit : 5 barrages et 39 digues.

3. Autres interventions de sécurité alimentaire :

Par ailleurs, plusieurs autres intervenants (MDRE, ONGs) ont engagé également en 2003 des actions de sécurité alimentaire (micro-projets, nutrition) qui contribueront sans aucun doute à l'atteinte des objectifs fixés au secteur.

III. Les principaux enseignements tirés des trois premières années de mise en œuvre du CSLP dans le domaine du développement rural, de l'environnement et de la sécurité alimentaire

III.1 Domaine de le domaine du développement rural

- Les objectifs du CSLP sont pertinents. Cependant, il y a lieu de s'assurer de la cohérence entre ces objectifs et les actions prioritaires programmées;
- l'approche participative de formulation des actions prioritaires à programmées, ainsi que leur évaluation doit être approfondie

III.2. Domaine de la sécurité alimentaire

- ▶ Nécessité du renforcement effectif de la coordination des actions des départements techniques et des partenaires en matière de suivi de la sécurité alimentaire.
- ▶ Besoin d'une circulation plus fluide de l'information entre acteurs de la sécurité alimentaire.
- ▶ Nécessité de la mise en place dans les délais, des financements prévus pour les actions programmées dans ce domaine.
- ▶ Importance de l'allégement des procédures d'exécution des projets et des protocoles relatifs à la sécurité alimentaire.
- ▶ Besoin du développement des activités génératrices de revenus non liées à la pluviométrie.

IV- PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 2004-2005

Les perspectives d'action du Développement Rural et de l'Environnement et de la sécurité alimentaire pour la période 2004-2005 porteront essentiellement sur :

4.1. Développement Rural et de l'Environnement

1) des recommandations issues de l' Etude de l'Audit institutionnel et Organisationnel du MDRE et la mise en place d'un cadre de dépenses pour la période 2004-2007 pour le département ;

2) des programmes annuels des projets dont la durée va au delà de 2005. Il s'agit de :

PDIAIM ,PDRC, préparation démarrage en 2004 et mise en œuvre en 2005) , du PARP, du PDDO, du PGDRNM PADEL, PACDM II , PASK, Développement des fourrages), Aménagement Rural dans les Oasis de l'Adrar, Développement Diawling& zones périphériques phase IV , Réhabilitation de 10 barrages dans l'Affolé (Réhabilitation Petits& moyens périmètres irrigués Brand ; Etude, contrôle mise en œuvre, qualité et normes sanitaires dans le domaine de l'élevage et Etude sur les plans de réaménagement agro-forestier de la forêt de Gani

3)des politiques et suivi évaluation des programmes et projets du MDRE qui tourneront autour de :

- Amélioration de l'information économique
- Amélioration suivi-évaluation projets

Les principaux axes d'intervention autour desquels seront exécutées les activités en matière de développement rural et d'environnement pour la période 2004 -2005 sont les suivants par sous secteur:

IV-1.1. ELEVAGE

Les axes d'intervention autour desquels seront exécutés les activités d'élevage pour la période 2004-2005 sont les suivants :

- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique des services de l'élevage ;
- le renforcement des structures communautaires ;
- l'appui à l'investissement au développement du secteur privé ;
- la fiscalisation du secteur de l'élevage et l'appui spécifique aux ménages vulnérables ;
- la mise en place de mécanismes adaptés de prévention et de gestion des effets néfastes, des désastres climatiques et des sécheresses en particulier.

IV.1.1. Activités programmées pour 2004

Les principales activités prévues au niveau pour 2004 porteront essentiellement sur :

- 1) Campagne de prophylaxie du cheptel aussi que possible ;
- 2) Etude de mise en place d'une ligne de crédit pour création de micro-caisses de proximité au niveau des associations de coopératives pastorales ;
- 3) Renforcement hydraulique pastorales par :
 - réalisation d'études hydrogéologiques et géophysiques relatives à la réalisation de 10 forages et de 36 puits pastoraux, tous équipés ainsi que celles relatives à 8 mares ;
 - 11 points d'eau (2 forages et 9 puits équipés) ;
- 4) Activités portant sur l'épidémiologie et la protection sanitaire des troupeaux des populations ciblées, la formation des éleveurs (formation de 40 auxiliaires d'élevage, 40 éleveurs de base, de 40 animateurs ruraux)
- 5) Elaboration de plan d'urgence de lutte contre les maladies
- 6) La conduite du processus de concertation avec les populations des 40 associations pastorales couvertes, en vue de déterminer leurs besoins
- 7) Poursuite des efforts visant l'amélioration de la production laitière par :
 - la poursuite de l'identification des éleveurs et agro-éleveurs, et partenaires dans d'autres Wilayas de la zone du projet ;
 - la mise en œuvre de la convention signée avec le spécialiste en reproduction de l'EISMV
- 8) Réalisation d'infrastructures d'élevage suivant :
 - La scarification de 3 sites de sols dénudés ;
 - La construction de 16 parcs de vaccination
- 9) Amélioration de la gestion collective des ressources et préparation aux effets de la sécheresse et des calamités naturelles :
 - La mise en place de 8 fonds de roulement au sein de 8 associations coopératives pastorales, pour l'acquisition de produits vétérinaires et d'aliment de bétail ;

- Réalisation de plants d' aménagement de parcours ;
 - Réalisation de plantation (reboisement et haie vive) ;
 - Réalisation de 8 réserves pastorales ;
 - La construction de 16 diguettes anti-érosives ;
 - Ouverture de pare-feux
- 10) Réalisation de l'étude sur la filière cuirs et peaux.
- 11) Organisation des campagnes nationales de lutte contre la rage et les prédateurs du cheptel;
- 12) Renforcement de la privatisation des services vétérinaires (code de l'Elevage et publication des décrets d'application du code pastoral, ordre des vétérinaires, installation des vétérinaires en clientèle privée) ;
- 13) Amélioration de l'inspection sanitaire et la qualité des denrées d'origine animale ;
- 14) Contrôle des importations et exportations du cheptel et des produits animaux ;
- 15) Approbation Projet de décret portant application du code pastoral par le Gouvernement ;
- 16) Publication de décrets d'application du code pastoral ;
- 17) Consolidation et extension du projet TOUMZE
- 18) Réalisation étude, contrôle qualité et normes sanitaires dans le domaine de l' élevage

IV.1.2. Activités programmées pour 2005

- 1) Campagne de prophylaxie du cheptel à grande échelle (atteindre un taux de couverture de 20%) ;
- 2) Application du code pastoral ;
- 3) Mise en œuvre de l'étude sur la filière des cuirs et des peaux ;
- 4) Réalisation d'infrastructures à savoir la scarification de sites de sols dénudés et la construction de 16 parcs de vaccination ;
- 5) Amélioration de la gestion collective des ressources et préparation aux effets de la sécheresse et des calamités naturelles :
- La mise en place de 7 fonds de roulement au sein de 7 associations coopératives pastorales, pour l'acquisition de produits vétérinaires et d'aliment de bétail ;
 - Réalisation de plants d' aménagement de parcours ;
 - Poursuite réalisation de plantation (reboisement et haie vive) ;
 - Réalisation de 7 réserves pastorales ;
 - La construction de 19 diguettes anti-érosives ;
 - Ouverture de pare-feux
- 6) Renforcement hydraulique pastorales par la :
- réalisation de 11 points d'eau (2 forages et 9 puits équipés) , ainsi que 4 mares ;
 - Poursuite des études hydrogéologiques et géophysiques relatives à la réalisation de 10 forages et de 36 puits pastoraux, tous équipés ainsi que celles relatives à 8 mares ;
- 7) Développement de l'élevage par :
- la mise en place de 3 micro-caisses au niveau coopératives pastorales ;
 - la poursuite des efforts visant l'amélioration de la production laitière.
- 8) Elaboration de plan d'urgence de lutte contre les maladies ;
- 9) Poursuite des activités d' 'épidémiosurveillance des maladies animales ;10) Mise en œuvre étude contrôle qualité et normes sanitaires dans le domaine de l'élevage.

IV-2. AGRICULTURE

Prévisions de superficies cultivées et production pour 2003/2004 :

Il y a une prévision globale d'emblavure de 232.755 ha pour la campagne 2003/2004, dont 23.810 ha en irrigué (18.110 ha cultivés en hivernage 2003) et 209.945 ha en cultures traditionnelles

IV.2.1. principales activités agricoles programmées pour 2004 portent sur :

- 1) l'encadrement rapproché des agriculteurs ;
- 2) Poursuite programme PACAD ;
- 3) lutte contre la sésamie (contrôle de 10.000 ha de décrue derrière barrage) ;
- 4) protection des cultures :
 - lutte contre les oiseaux granivores : contrôler 3.000 ha de dortoirs et de nidification ;
 - Lutte contre les sauteriaux : contrôler 10.000 à 20.000 ha
 - Contrôle biologique de *Salvinia molesta*
 - Contrôle des produits phytopharmaceutiques
 - Mise en place de quarantaine végétale
- 5) développement du maraîchage ;
- 7) Préparation démarrage phase II projet développement des oasis .

IV.2.2. Principales activités programmées en 2005

- Poursuite opérations d'export des produits de diversification sur marchés européens et renforcement diversification agricole au niveau des petits exploitants ;
- l'encadrement rapproché des agriculteurs ;
- Protection des cultures contre les sauteriaux ; lutte contre la sésamie ; lutte contre les oiseaux granivores ; lutte contre le criquet pèlerin ;
- . programme annuel Projet Développement Oasis (phase II).

IV.3 Appuis conseils aux exploitations collectives et individuelles (appuis techniques et crédit agricole) :

IV.3.1 Principales activités programmées en 2004

- constitution d'un réseau de prestataires publics et privés capables d'offrir des services de qualité à un coût abordable aux producteurs ;
- renforcement des institutions et organismes en charge des semences de qualité et mise en place d'organisations faitières représentatives et fonctionnelles ;
- poursuite de la mise en place du crédit à la commercialisation du riz pour un montant annuel d'environ 700 millions d'UM et octroi de crédit de campagne pour plus de 12000 ha de riz
- mise en place de crédit pour la diversification agricole pour 300 millions d'UM et de crédit pour la transformation et l'entreposage pour environ 300 millions d'UM .
 - Développement des capacités de communautés oasiennes ;
 - Développement durable des capacités productives des oasis ;
 - Développement du crédit oasien .

IV.3.2 Activités programmées pour 2005

Appui aux producteurs en matière de formation dans les domaines de l'organisation et de la gestion coopérative et aux filières traditionnelles

IV.4 Développement de la Diversification

IV.4.1. Principales activités programmées en 2004

- achèvement des travaux d'aménagement de la zone fret de l'aéroport de Nouakchott et son opérationnalisation
- achèvement de la construction d'un centre pilote de conditionnement à Rosso
- exportation vers l'Europe de quantité de produit supérieure à 200 tonnes
- approvisionnement continu du marché de Nouakchott en fruits et légumes
- renforcement des capacités des producteurs dans les domaines techniques et du marketing
- mise en place de bases de données fonctionnelles sur les produits de diversification

IV.4.2. Activités programmées pour 2005

Poursuite opérations export et diversification agricole au niveau des petits exploitants

IV. 5 Développement d'un cadre juridique, politique et institutionnel favorable et incitatif à l'agriculture irriguée :

IV.5.1. Principales activités programmées en 2004

- mise en place d'un cadre juridique propice pour le transfert de la gestion des fonctions d'exploitation et de maintenance des grands aménagements ;
- poursuite de la libéralisation de la commercialisation du riz
- conduite d'une étude sur les comptes d'exploitation en irrigué
- poursuite de la mise en place d'un système d'information agro-pastorales fiable par la conduite annuelle des enquêtes ménages et d'exploitations agricoles
- mise en place d'un système d'information géographiques reliant les base de données BAF, SONADER, UNCACEM
- conduite d'une étude sur l'audit organisationnel de l'UNCACEM
- poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'étude de restructuration de la SONADER
- poursuite du renforcement des capacités du personnel du cabinet MDRE, DPSE, SONADER, et de l'UNCACEM à travers des formations, des ateliers et séminaires.

IV.5.2. Activités programmées pour 2005

- Mise en œuvre recommandations issues de l'audit organisationnel de l'UNCACEM ;
- Négociation et signature de contrat de transfert entre l'Etat et les Unions de coopératives exploitantes ;
- concernant de la gestion des fonctions d'exploitation et de maintenance des grands aménagements ;
- poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'étude de restructuration de la SONADER.

IV-6. ETUDES, D'INFRASTRUCTURES RURALES ET D'AMENAGEMENT RURAL

IV.6.1. Principales activités programmées en 2004

a) Poursuite de la recherche de financement pour la réhabilitation des 125 barrages endommagés dans 9 Wilayas agricoles.;

b) Poursuite de la mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans 10 Wilayas agricoles

c) Programme de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza.

d) Projets Petits barrages du Hodh El Gharbi : réalisation d'une superficie derrière barrages de 603 ha. Réalisation de l'étude de faisabilité de la seconde phase du projet (25 barrages). Réalisation du barrage de l'Oued Segueli.

e) Consolidation de Petits Barrages en Terre

f) Programme de désenclavement des périmètres irrigués

- achèvement des études APD de l'étude du schéma d'aménagement de la vallée du Gorgol
- achèvement de l'étude du schéma d'aménagement de la zone Koundi 1 à 5
- achèvement de l'étude de l'envasement de la retenue de Fom- Gleita
- achèvement de l'expertise du barrage de Fom-Gleita
- achèvement des travaux de construction d'un siphon inversé à la place du dalot 900 du périmètre de Fopum-Gleita

g) Désenclavement des Oasis :

- Construction et réhabilitation de 128 Km de pistes
Réhabilitation d'au moins six sections de pistes de désenclavement reliant la majorité des oasis au réseau routier bitumé, soit environ 174 Km.

h) Réhabilitations : le programme sera poursuivi afin de réhabiliter plus de 2000 ha de périmètres

IV.6.2. Activités programmées pour 2005

- Programme de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza ;

- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans 10 Wilayas agricoles ;

Réalisation des études de faisabilité pour la réhabilitation des 125 barrages endommagés dans 9 Wilayas agricoles

- Etude de mobilisation des eaux de surface, conservation des sols et renforcement des compétences locales dans le Guidimaka ;

- Mise en œuvre effective de la stratégie à long terme de développement des infrastructures rurales ;
- Réalisation d'une partie de la composante infrastructures de la deuxième du PDIAIM.

IV.7 FORMATION , DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

IV.7.1. Actions programmées en 2004

Formation :

- Gestion et Organisation coopératives : 745 personnes
- Techniques maraîchères : 946 personnes
- Techniques de séchage de conservation des légumes : 613 personnes
- Fabrication du matériel post-récolte : 110 personnes
- Maintenance et suivi des motopompes : 175 personnes

Recherche-Développement agricole :

Programmes de recherche en station :

- Mise en place de parcs à bois
- Expérimentations d'essais variétaux et de production de semences maraîchères (tomate (XINA) et oignon en contre saison froide, et gombo en contre saison chaude)
- Production de semences de riz Basmati, des mares, de NERICA et de fonio
- Amélioration des systèmes de pompage existants et introduction de nouvelles techniques de pompage.
- Introduction et suivi de nouvelles techniques d'irrigation
- Recherche sur le drainage

Programme des réseaux (ADRAO, FAO, ICARDA) :

- 1 essai sur la compétitivité du riz vis-à-vis des mauvaises herbes en station
- 2 essais en milieu paysan sur le riz (cycle moyen et court : Gorgol et Trarza)
- 1 sélection variétale sur le riz avec participation paysanne (PVS /Trarza)
- 1 essai de tolérance du riz Basmati aux oiseaux en station (Gorgol) ;
- 1 essai sur l'introduction des variétés de riz NERICA en station (Gorgol et Trarza).
- 2 essais de comportement variétaux sur la carotte en station (Gorgol, Nouakchott).
- programme de gestion durable des ressources agropastorales dans la moughaata de Monguel (Gorgol)

Autres activités :

- renforcer et promouvoir les instances de concertation ;
- développer les outils de prise de décision ;
- renforcer les systèmes de communication ;
- former les bénéficiaires ;
- diffuser et capitaliser les acquis

Recherches vétérinaires :

Pour les années à venir, en plus du renforcement de capacité de diagnostic, les recherches vétérinaires seront axées sur :

- le renforcement des actions de recherches sur les maladies émergentes ((FVR, FHCC, POILS longs, ...)
- le développement de la mycoplasmologie et des techniques de diagnostics de pointes (PCR notamment)
- le développement de la cartographie et du SIG en vue d'établir les cartes épidémiologiques.
- L'initiation du contrôle de qualité alimentaire (laboratoires adaptés) sur la base de normes fixées.

- Le développement de programmes d'amélioration génétique par la sélection animale au plan national

IV.7.2. Actions programmées en 2005

- Appui aux producteurs en matière de formation dans les domaines de l'organisation et de la gestion coopérative et aux filières traditionnelles ;
- Recherches vétérinaires ;
- Recherche développement-agricole

IV- 8. ENVIRONNEMENT

IV.8.1. Actions programmées en 2004

- mise en place d'un système de suivi et d'évaluation opérationnel des impacts environnementaux et d'un système d'informations géographiques sur l'environnement (observatoire de l'environnement) ;
- achèvement de l'étude sur les normes environnementales ;
- atténuation des impacts environnementaux par la construction de puits et de forages, par des actions de désenclavement des zones de productions, par des actions d'ensemencement aériens, ..ect ;
- renforcement des capacités du personnel des institutions et de la société civile dans le domaine du suivi et évaluation environnemental.
- Campagne de pare feux portant sur 10.300 km
- Campagne de reboisement portant sur une production de 1.694.000 plants soit environ 4.236 ha reboisés
- Consolidation de 80 ha de la Ceinture verte
- Mise en défens de 1000 ha
- Plantation de 50.000 plants
- Réalisation de 10 km de haie vive
- Ensemencement aérien dans les parties nord des Wilayas du Trarza, du Brakna, et du Gorgol, dans la partie ouest du Tagant
- Ebauche d'une stratégie de développement durable et de son plan d'action ;
- Validation du PANE
 - Convention pour la diversité biologique : validation de la stratégie et du programme national d'action.
 - Changements climatiques : expédition des rapports au Secrétariat de la convention à Bonn.
 - Zones humides : dénombrement des oiseaux.
 - PAN/LCD : finalisation du programme, organisation du forum de validation et campagne d'information.
 - Campagne de reboisement ; ensemencement aérien ; mise en défens et protection des forêts.
 - Protection des pâturages (15.000 km) de pare feux à réaliser dans les deux Hodhs, l'Assaba, du Guidimakha, du Brakna et du Trarza dont 11.040 kilomètres par le MDRE.
 - Démarrage du Programme de Développement Durable des zones humides à travers le renouvellement des modes de gestion des ressources d'élevage, hydriques et ligneuses, intégration des collectivités rurales dans l'effort de leur développement.
 - Consolidation des acquis en matière de butanisation.

IV.8.2. Actions programmées en 2005

- Mise en œuvre stratégie et Programme d'Action National ;
- Poursuite dénombrement des oiseaux d'eau par le Réseau national,
- Poursuite du programme de butanisation.

IV.9 PROGRAMMES CIBLES CONTRE LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

IV.9.1. Actions programmées en 2004

- Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs
- Réalisation étude de la mise en œuvre de la composante promotion des systèmes durables de production agricole
- Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs
 - Promotion et pratique d'économie du bois de chauffe : 3000 bonbonnes de gaz seront mises en place à M'Bout, Kankossa et Ould Yengé ;
 - Promotion gomme arabique ;
 - Expérimentation culture attelée : acquisition de 20 charrues et 6 paires de bœufs dressés ;
 - Protection des cultures : mise à la disposition de grillage au niveau cuvettes et barrages ;
 - Appui aux coopératives féminines maraîchères zone projet ;
 - Mise en place de 20 dépôts pharmaceutiques vétérinaires
 - Formation de 20 auxiliaires vétérinaires
 - Gestion de parcours : protection de 60 ha de pâturage à travers la mise en place de 6 réserves pastorales (10 ha par réserve)

IV.9.2. Actions programmées en 2005

- Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs
- Exécution programme annuel PASK

IV.10 POLITIQUES, DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS

IV.10.1. Actions programmées en 2004

1) Amélioration de l'information économique :

- Analyse et publication EMEA 2003/2004 ;
- Réalisation enquête annuelle EMEA 2004/2005 ;
- Réalisation de l'enquête maraîchères

2) Amélioration suivi évaluation projets :

3) Réalisation études (PDIAIM) :

- Finalisation de l'étude sur la législation relative aux organisations paysannes ;
- Elaboration des textes de lois et de décrets amendés à la lumière de l'étude

III.10.2. Actions programmées en 2005

- 1) Amélioration de l'information économique
- 2) Amélioration suivi évaluation projets
- 3) Réalisation études (PDIAIM)

IV.11. Sécurité alimentaire

- Consolider les performances de l'Observatoire par la révision et le perfectionnement de la méthodologie existante de collecte des données, à travers la réalisation de nouvelles études et enquêtes.
- Développer le SIG et du traitement statistique des données, par le renforcement des capacités techniques du personnel, ainsi que par l'acquisition de cartes et d'images satellites, de logiciels et d'équipements informatiques.
- Moderniser et développer les publications la documentation par l'acquisition d'équipement et la formation du personnel.
- Améliorer les conditions de conservation du stock national de sécurité alimentaire.
- Améliorer l'efficacité de la Direction de l'Action humanitaire dont le rôle essentiel est de répondre aux situations d'urgences. Il s'agit de donner à ce service les capacités techniques et les ressources humaines indispensables à son bon fonctionnement.
- Renforcer les capacités opérationnelles des services régionaux du CSA
- Améliorer la circulation et la diffusion de l'information entre les services du CSA et vis à vis des partenaires.
- Réaliser 40 micro-projets de sécurité alimentaire et ouvrir 4 pôles régionaux de développement à la base dans le cadre du PACSA.
- Exécuter 100 micro-projets VCT dans le cadre du nouveau programme de pays du PAM.

V) ATTEINTE DES OBJECTIFS MONDIAUX DE DEVELOPPEMENT

Les objectifs mondiaux de développement (OMD) relatifs au secteur du développement rural et de l'environnement sont : (i) la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, et assurer un développement durable.

1) La réduction de la pauvreté et de la faim

La Mauritanie a participé au Sommet mondial de l'Alimentation organisé par la FAO à Rome en novembre 1996, lequel sommet a été réactualisé en juin 2002. L'objectif du sommet était de réduire la population mondiale sous-alimentée de 50% en 2015. Malgré qu'il a été demandé à tous les pays de consacrer 10% de leur budget à l'agriculture, la situation n'a pas changé entre 1996 et 2002. Quant à la Mauritanie, elle consacre annuellement 4-5% de son budget consolidé d'investissement (hors SNIM) au secteur rural.

Les indicateurs relatifs à la pauvreté actualisés par l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) 2000, indiquent qu'une amélioration de la situation au niveau national sur la période 1996-2000. Cette amélioration est reflétée aussi bien par les indicateurs sociaux et par la perception des populations des changements opérés au niveau des services de base.

Concernant la pauvreté monétaire, le pourcentage des individus en dessous du seuil de la pauvreté (63.316 um par tête et par an) passe de 50,5% en 1996 à 46,3% en 2000, soit un recul de 4 points. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont connu des baisses respectives de 1,5 point et 1 point entre les 2 années.

Pour le milieu rural, l'EPCV 2000 montre que la pauvreté reste toujours un phénomène rural. En effet, 6 personnes sur 10 dans ce milieu vivent en 2000 dans les conditions en deçà du minimum vital requis.

2) Assurer un développement durable

La Mauritanie a ratifié toutes conventions internationales sur l'environnement et du PANE. Elle met en œuvre également ces conventions. C'est ainsi qu'on peut noter les réalisations suivantes :

a. Convention de Lutte Contre la Désertification.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification, notre pays vient d'élaborer son Programme d'Action National (PAN) de Lutte contre la Désertification.

Le forum de validation de ce programme s'est déroulé du 28 au 31 juillet en présence de l'ensemble de nos partenaires impliqués dans le processus.

Le Programme d'Action sera soumis en 2004 au gouvernement pour adoption et sera par la suite transmis au secrétariat exécutif de la CCD.

b. Convention pour la Diversité Biologique.

La mise en œuvre de la Convention de la Diversité Biologique a franchi un pas important par la réalisation d'une Monographie Nationale qui a été transmise au PNUJ.

La Stratégie et le Programme d'Action National seront finalisés en 2004.

c. Convention pour les Changements Climatiques.

Notre pays vient d'achever et a présenté sa première communication nationale à la 7ème conférence des parties à Marrakech.

Le processus de préparation de la 2ème communication nationale a commencé et se poursuivra en 2004.

d. Zones Humides.

Le Réseau national des zones humides a poursuivi son activité par le dénombrement des oiseaux d'eau.

Réalisation des différentes études thématiques dans le cadre du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles en Mauritanie :

En outre une direction de l'environnement a été créée pour montrer toute l'importance que le Gouvernement mauritanien attache aux problèmes environnementaux.

Par ailleurs, il s'agit d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. En effet, depuis quelques temps on exige dans chaque projet de développement agricole une composante : mesures d'atténuation des impacts environnementaux.

Dans ce cadre, la DEAR est en train de mettre en place un système de suivi et évaluation environnemental pour une meilleure gestion et un meilleur suivi des problèmes environnementaux qui se rencontrent au niveau de la vallée du fleuve sénégal.

En outre, les études de la D.E.A.R. montrent certains indicateurs qui mesurent les efforts fournis par la Mauritanie qui vont dans le sens l'objectif d'assurer un environnement durable :

1)Proportion des zones forestières : Les forêts couvrent une superficie de 186.000 ha dont 48.000 ha de forêts classées soit 25%. Les formations arbustives ou arborées se rencontrent sur environ 4,25 % du territoire Mauritanien dont moins de 3,5% accessibles à l'exploitation. On se trouve actuellement à une superficie totale de 12.000 ha reboisées

2)Emissions de dioxyde de carbone au niveau national: (en 2000 : 0,973 Giga grammes, en 2005 : 0,960 Giga grammes, et en 2010 : 1,152 Giga grammes). Selon les experts des changements climatiques, ces quantités restent à des niveaux très faibles, donc ne nécessitent pas de mesures d'atténuation particulières.

VI) MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action prioritaire pour améliorer la compétitivité nationale, augmenter les exportations et intégrer l'économie mondiale, les mesures relatives au secteur rural sont pratiquement toutes réalisées ou en cours sauf :

- Etudier la mise en place d'une infrastructure adéquate afin de réduire les coûts d'exportation du bétail sur pied aux pays voisins ;
- Engager les négociations bilatérales avec les pays membres de la CEDEAO pour définir un cadre commercial ;

- Etudier la possibilité d'exporter les peaux de chameaux (s'inspirer de l'expérience du Soudan dans ce domaine) ;
- Aider l'investisseur d'un secteur privé qui a exprimé son intérêt à investir dans une installation de tannage près de Rosso ;
- Mettre en place un Centre d'Information Commerciale et de Documentation afin d'améliorer la base d'information du sous secteur de l'élevage.

VII) ELEMENTS DE STRATEGIE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT RURAL, D'ENVIRONNEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE POUR ELABORER LE CSLP 2005-2008

VI.1 Développement rural et environnement

L'objectif principal des activités en matière de développement rural et environnement à engager au cours des prochaines années est de réduire la pauvreté rurale. Les objectifs spécifiques à atteindre sont ceux définis dans le CLSP, à savoir la réduction du taux d'incidence de son niveau actuel (61,2%) à 52,7% en 2004, 44% en 2010 et 34% en 2015. La stratégie de développement du secteur s'articulera autour des orientations suivantes :

- 1) Favoriser la croissance du secteur pour la sécurité alimentaire du pays ;
- 2) Assurer un accès équitable aux ressources du secteur ;
- 3) Accroître l'offre et la disponibilité des biens et services publics nécessaires au développement durable du secteur ;
- 4) Développer les capacités de gestion du développement rural intégré et participatif.

La mise en œuvre de ces orientations passe par la formulation de trois ensembles de politiques :

- Des politiques de développement par filières dans les domaines des productions végétales, animales et forestières intégrant la réduction de la pauvreté, la prise en compte des couches vulnérables, et la préservation de l'écologie ;
- Des politiques de développement des infrastructures économiques et sociales (santé, hydraulique rurale et infrastructures routières) ;
- Des politiques institutionnelles et d'organisation du secteur ayant trait : (i) aux prix et incitation ; (ii) à l'information sur les marchés ; (iii) à la libéralisation des services de transport ; (iv) au foncier ; (v) au financement du monde rural ; (vi) à l'irrigation, (vii) à la recherche, formation, vulgarisation ; (viii) aux statistiques agricoles et au suivi-évaluation ; (iv) et aux organisations socioprofessionnelles.

VI.2 Sécurité alimentaire

Etant donné que les populations rurales sont victimes d'une insécurité alimentaire chronique il serait judicieux que le prochain CSLP accorde une place de choix au secteur de la sécurité alimentaire et en particulier aux domaines de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Il serait en particulier nécessaire d'améliorer davantage les stratégies d'accessibilité des produits alimentaires de première nécessité aux populations pauvres vivant dans les zones pluviales et/ou enclavées.

Cette nouvelle approche complémentaire pourrait notamment reposer sur la re-dynamisation des banques et boutiques de céréales, sur le désenclavement et sur une plus

grande promotion des activités génératrices de revenus non liées à une pluviométrie très aléatoire.

Annexe 2 : Matrice des mesures du rapport 2003 et perspectives 2004-2005

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires Réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions Prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions pour 2005
<p>Développement rural</p> <p>- Augmenter les revenus et réduire la pauvreté en milieu rural:</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des politiques et du programme d'investissement prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> Etude Audit Institutionnel et Organisationnel MDRE disponible et validé étude d'impact de la réforme tarifaire dans le cadre de la libéralisation du marché du riz CDMT réalisée 	<p>Prévues</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude Audit Institutionnel et Organisationnel MDRE disponible et validé <p>CDMT 2004-2007</p>	<p>Réalisées</p> <p>Décret organigramme approuvé</p> <p>Approuvé</p>	<p>Mise en oeuvre recommandations (organigramme et autres mesures)</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, PGRNP du PARP, du PDDO, du PADEL et du PADEL 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, PGRNP du PARP, du Projet Oasis, du PGDRNM et du PADEL 	<p>Programmes mis en œuvre</p>	<p>Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, du PARP, du Projet Oasis, du PGDRNM et du PADEL, PACDM II, PASK, Développement fourrages, Aménagement Rural dans les Oasis de l'Adrar Développement Diawling & zones périphériques phase IV, Réhabilitation de 10 barrages dans l'Affolé, Gestion Intégrée et Durable des Ressources Naturelles (France, FAC), Réhabilitation Petits & moyens périmètres irrigués Brakna</p> <p>Etudes, préparation démarrage PDRC</p>	<p>Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM (2^{ème} phase), PDRC, du Projet Oasis, du PGDRNM et du PADEL, PACDM II, PASK, Développement fourrages, Aménagement Rural dans les Oasis de l'Adrar, Développement Diawling & zones périphériques phase IV, Réhabilitation de 10 barrages dans l'Affolé Réhabilitation Petits & moyens périmètres irrigués Brakna</p>

				<p>POLITIQUES-SUIVI/EVALUATION PROJETS :</p> <p>1) Amélioration de l'information économique : - Recensement général agriculture et élevage -Analyse et publication EMEA 2003/2004 ; - Réalisation enquête annuelle EMEA 2004/2005 ; -Réalisation de l'enquête maraîchères - Publication bulletin SIM/RIZ</p> <p>2) Amélioration suivi évaluation projets : - Réalisation de comptes d'exploitation des périmètres irrigués</p> <p>3) Réalisation études (PDIAM) : -Finalisation de l'étude sur la législation relative aux organisations paysannes ; -Elaboration des textes de lois et de décrets amendés à la lumière de l'étude</p>	<p>1)Amélioration de l'information économique</p> <p>2) Amélioration suivi_évaluation projets</p> <p>3) Réalisation études (PDIAM)</p>
--	--	--	--	--	--

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ Pour 2005
		Prévues	Réalisées ²		

<p>Elevage -Valoriser les potentiels de l'élevage. Accroître la productivité des filières animales. Promouvoir l'exportation de la viande et des peaux et cuirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du code pastoral • Conduite de l'étude sur la contribution actuelle et future du secteur élevage dans la croissance de l'économie nationale et dans la lutte contre la pauvreté • Elaboration et mise en œuvre , après étude de la filière d'exportation d'un programme d'appui aux petites unités de valorisation des sous-produits de l'élevage à l'exportation 	<p>Réalisation de consultations sur les textes d'application</p> <p>Appui au développement des filières prioritaires (bétail, cuirs et peaux, viande rouge, aviculture familiale , lait)</p> <p>Réalisation de 10 sessions de formation sur l'administration et la gestion des ressources locales pour 200 bénéficiaires, de 20 aviculteurs sur la conduite d'élevage avicole dans le domaine technico-économique</p>	<p>Consultations sur les textes d'application réalisées</p> <p>Elaboration d'une lettre de politique de développement de l'élevage, définition d'un plan d'action prioritaires</p> <p>Etude sur la filière cuirs et peaux</p>	<p>Poursuite préparation Projet loi portant code pastoral et projet de décret portant application du code pastoral</p> <p>Draft disponible</p> <p>Non réalisée</p>	<p>Approbation du projet de Code de l'élevage et du projet de décret portant application du code pastoral Application code pastoral</p> <p>Etude, contrôle qualité et normes sanitaires dans le domaine de l'élevage Mise en œuvre étude</p> <p>Réalisation de l'étude</p>	<p>Mise en œuvre étude</p>
---	---	---	--	---	----------------------------

<p>Mise en œuvre du programme d'investissements prioritaires pour le secteur</p>		<p>vaccination du cheptel</p> <p>infrastructures d'élevage: poste de santé, 24 dépôts pharmaceutiques vétérinaires , 23 parcs de vaccination</p> <p>Amélioration de la gestion collective des ressources, préparation aux effets de la sécheresse et des calamités naturelles (PADEL)</p>	<p>Campagne de vaccination dans les principales Wilayas pastorales : 610.519 contre le PPCB soit un taux de réalisation de 56,3% (objectif 80 %)</p> <p>-Lancement appel d'offres pour construction de 16 parcs de vaccination(PADEL) ;</p> <p>-réalisation enquête pour évaluer capacités</p>	<p>Campagne de vaccination du cheptel aussi large que possible Campagne de vaccination du cheptel à grande échelle</p> <p>La construction de 16 parcs de vaccination, de 11 points d'eau (2 forages et 9 puits équipés) ; de 8 réserves pastorales ;</p> <p>mise en place de 8 fonds de roulement pour dépôts</p>	<p>La construction de 16 parcs de vaccination, de 16 points d'eau (6 forages et 10 puits équipés) ; de 8 réserves pastorales ; et de 4 mares</p> <p>mise en place de 7 Fonds de roulement pour dépôts</p>
--	--	---	--	--	--

		<p>ACP pouvant bénéficier de dépôts pharmaceutiques vétérinaires (fonds de roulement);</p> <p><u>Plans d'aménagement des parcours</u> : Processus de recrutement du bureau pour leur réalisation en cours ;</p> <p><u>Plantation</u> (reboisement et haies vives) : matériels pépinières acquis, formation de 58 pépiniéristes, mise en place de 29 pépinières, réalisation de 60.000 semis d'arbustes et d'arbres et plantation de cactus inerme en stations du CNRADA</p> <p><u>Réserves pastorales</u> : Acquisition du matériel (grillage) en cours, choix des sites fait</p> <p><u>Construction de diguettes anti-érosives</u> : acquisition du matériel pour anti-érosives et diguettes(pelles, pioches, brouettes, niveau d'eau, charrettes, etc...)</p>	<p>pharmaceutiques et aliment de bétail au niveau d'associations de coopératives pastorales</p> <p>Réalisation plans d'aménagement</p> <p>Exécution Plantation (reboisement et haies vives)</p> <p>Réalisation de 8 réserves pastorales</p> <p>construction de 16 diguettes anti-érosives ;</p>	<p>pharmaceutiques et aliments de bétail au niveau de 7associations de coopératives pastorales</p> <p>Poursuite réalisation des plans d'aménagements des parcours</p> <p>Poursuite plantation (reboisement et haie vive)</p> <p>Réalisation de 7 réserves pastorales</p> <p>Construction de 19 diguettes anti-érosives</p>
--	--	---	---	--

		<p>réalisée en partie</p> <p><u>Ouverture de réseaux pare-feux :</u> - Travail de sensibilisation dans les Hodhs ; - tracé des réseaux par ACP dans zones pourvues de paturâges. Etablissement et signature d'accords de réalisation - choix des sites réalisé</p> <p>Scarification de 3 sites de sols dénudés : Choix sites réalisée</p> <p><u>Hydraulique pastorale (PADEL) :</u> mise en place de 11 points d'eau pastoraux (2 forages et 9 puits équipés)</p> <p><u>Développement de l'élevage (PADEL) :</u></p>	<p>Ouverture des pare feux</p> <p>Réalisation scarification de 3 sites</p> <p>Mise en place de 2 forages et 9 puits équipés</p> <p>Etudes hydrogéologiques et géophysiques relatives à la réalisation de 10 forages et de 36 puits pastoraux, tous équipés ainsi que celles relatives à 8 mares</p>	<p>Poursuite ouverture des pare-feux</p> <p>Poursuite opération scarification</p> <p>Mise en place de 2 forages et 9 puits équipés et ainsi que 4 mares</p> <p>Poursuite des études</p>
--	--	--	---	---

		<p>Octroi de crédits pour la création de micro-caisses au niveau d'associations coopératives</p> <p>Poursuite des efforts visant l'amélioration de la production laitière</p> <p>Consolidation et extension du Projet Toumze</p>	<p>Sélection en cours bureau d'étude devant réaliser étude sur le crédit pour création de micro-caisses</p> <p>identification des éleveurs et agro-éleveurs, et partenaires au Trarza</p> <p>Etablissement d'une convention avec le spécialiste en reproduction de l'EISMV en cours</p> <p>Projet consolidé</p> <p>Actions principales non prévues en 2003 mais réalisées dans domaine élevage :</p> <p>-Activités d'épidémiosurveillance des Maladies Animales</p>	<p>Etude de mise en place d'une ligne de crédit pour création de micro-caisses de proximité Au niveau associations de coopératives pastorales</p> <p>Poursuite identification dans d'autres Wilayas de la zone du projet</p> <p>Mise en œuvre convention</p> <p>Activités portant sur l'épidémiosurveillance et la protection sanitaire des troupeaux des populations ciblées, la formation des</p>	<p>Mise en de micro-caisses au niveau de 3 associations de coopératives pastorales.</p> <p>Poursuite mise en œuvre convention</p> <p>Poursuite Activités d'épidémiosurveillance des Maladies Animales</p>
--	--	--	--	---	---

			<p>-Activités d'études et de recherche vétérinaire</p> <p>- Exécution plan d'urgence relatif aux opérations de la couverture sanitaire et de la disponibilisation de médicaments et matériels vétérinaires de la 1^{ère} tranche 2003 au niveau des éleveurs</p>	<p>éleveurs (formation de 40 auxiliaires d'élevage, 40 éleveurs de base, de 40 animateurs ruraux)</p> <p>Poursuite activités d'études et de recherche vétérinaire</p> <p>Elaboration de plan d'urgence de lutte contre les maladies</p> <p>Participation avec populations des 40 associations pastorales couvertes, en vue de déterminer leurs besoins (PADEL)</p> <p>Organisation des campagnes nationales de lutte contre la rage et les prédateurs du cheptel ;</p>	<p>Poursuite activités d'études et de recherche vétérinaires</p> <p>Elaboration de plan d'urgence de lutte contre les maladies</p> <p>Poursuite processus de participation et satisfaction d'une partie des besoins</p>
--	--	--	--	--	---

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires Réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
<p>Agriculture</p> <p>- Diversifier la production agricole et améliorer la productivité de la petite paysannerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ consolidation de la libéralisation de la production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécution programme annuel du PDIAIM 	<p>Prévues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection des cultures contre les sauteriaux ; lutte contre la sésamie ; lutte contre les oiseaux granivores ; lutte contre le criquet pèlerin 	<p>Réalisées</p> <p>-Programme de lutte anti-aviaire réalisé</p> <p>Programme de lutte contre sésamie a été mis en œuvre. 71 techniciens formés sur les différentes méthodes de lutte</p> <p>Campagne de lutte chimique réalisée : 859 paysans formés sur la méthode de lutte chimique et 3.199 ha traités</p> <p>Exécution d' un programme de lutte biologique (ramassage de 384 chenilles et chrysalides pour être disséquer, sensibilisation de 76 villages dans Wilayas du Gorgol, Brakna et Trarza, et formation de 195 producteurs et 33</p>	<p>Protection des cultures contre les sauteriaux ; lutte contre la sésamie ; lutte contre les oiseaux granivores ; lutte contre le criquet pèlerin ; Contrôle biologique de <i>Salvinia molesta</i> ; Contrôle des produits phytopharmaceutiques ; Mise en place de quarantaine végétale</p> <p>Campagne agricole 2003/2004 : Prévisions de superficies cultivées(toutes spéculations confondues) : 232.755 ha dont 23.810 ha en irrigué et 209.945 ha en cultures traditionnelles</p>	<p>Protection des cultures contre les sauteriaux ; lutte contre la sésamie ; lutte contre les oiseaux granivores ; lutte contre le criquet pèlerin</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la diversification pour les marchés intérieurs et intercontinental (PDIAIM) ▪ Réhabilitation/extension des périmètres irrigués (PDIAIM) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancement des programmes de réhabilitation des aménagements rizicoles(1000ha) ▪ Dans le cadre du projet , 33 barrages dans la zone limitrophe d'Achram, 17 barrages et les AO de 30 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme annuel du PDIAIM 	<p>techniciens)</p> <p>1) Poursuite opérations d'export des produits de diversification sur marchés européens : (478 tonnes) ; Démarrage travaux de construction du Centre de conditionnement des fruits et légumes de Rosso ainsi que l'aménagement de la zone de frêt de l'aéroport de Nouakckott ;</p> <p>2)Renforcement système d'information agro-pastorale</p> <p>3) Mise en œuvre et consolidation par SONADER d'une approche appui-conseil participative auprès des exploitants agricoles</p> <p>5)Révision du manuel de l'aide incitatrice(taux subvention travaux périmètres collectifs rehaussé à 70% au lieu de 50%) ;</p>	<p>Poursuite opérations d'export des produits de diversification supérieure à 200 tonnes sur marchés européens et diversification agricole au niveau des petits Exploitants</p> <p>Développement d' un cadre juridique et institutionnel favorable et incitatif à l'agriculture irriguée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire - Mise en place d' un cadre juridique propice au transfert de la gestion des fonctions d'exploitation et de maintenance des grands périmètres - La mise en place d' un système d'informations géographiques reliant les bases de données BAF, SONADER, UNCACEM etc.... ; - La conduite d' une étude sur les comptes d' exploitation en irrigué ; - La réalisation d'une étude sur la facilitation des exportations et du commerce des produits agricoles ; - La poursuite de la libéralisation de la 	<p>Poursuite opérations export et diversification agricole au niveau des petits exploitants</p> <p>Poursuite développement d' un cadre juridique, politique et institutionnel favorable et incitatif à l'agriculture irriguée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Négociation et signature de contrat de transfert entre l'Etat et les Unions de coopératives exploitantes concernant de la gestion des fonctions d'exploitation et de maintenance des grands aménagements ; - poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'étude de restructuration de la MDRE.
--	---	--	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux groupements de production/transformation de produits agricoles et poursuite du PACAD 	<p>barrages ont été réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage du projet d'aménagement hydro- agricole du Brakna Ouest <p>Programme annuel PACAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme PACAD réalisé 	<p>Exécution du PACAD au Guidimaka : 420 ha réalisés</p>	<p>commercialisation du riz et du transport ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conduite d'une étude sur l'audit organisationnel de l'UNCACEM <p>Poursuite programme PACAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - -Mise en œuvre recommandations issues de l'audit organisationnel de l'UNCACEM ;
--	--	---	--	---	---

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des petits producteurs à la diversification agricole <p>Mise en œuvre d'un programme d'appui des productions agricoles nationales</p> <p>Sélection et diffusion de semences améliorées adaptées aux différentes climat</p> <p>-Renforcer la maîtrise de l'eau</p> <p>Mise en œuvre de programmes de communication /réhabilitation de barrages, digues</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sonader : i)diagnostic de 127 coopératives de base, 9 OPF et 30 producteurs individuels ;ii)formation de 498 administrateurs de coopératives en administration/gestion ; iii) 30 réunions de sensibilisation sur la législation en vigueur et 4 ateliers régionaux ○ Programme annuel du centre de contrôle ○ Projet Oasis : Barrages de Touiemirt, Soguenni 	<p>Prévues</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Encadrement rapproché des agriculteurs ○ Mise en place du dispositif de distribution des semences <p>Programme de réalisation de barrages , seuils de ralentissement , digues. . etc. du MDRE , CSA et CDHLCPI , , démarrage de la réalisation de 10 barrages dans l'Affolé</p>	<p>Réalisées²</p> <p>Encadrement rapproché des agriculteurs 2002/2003 qui permis en l'emblavure de 109.218 ha.</p> <p>Réalisation étude stratégique pour le développement de la filière semencière en Mauritanie ;</p> <p>-Réalisation 2 pistes de désenclavement de Ouadane et de Timinitt en Adrar ; Construction de 4 barrages à Dakhlet Kourouray ; Legrane ; Bouhouvra , Hsseytine</p> <p>- Finition des travaux d'appui à la construction de 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encadrement rapproché des agriculteurs <p>Mise en place d'un cadre juridique pour la législation foncière</p> <p>Préparation démarrage Projet Développement Durable Oasis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encadrement rapproché des agriculteurs <p>Programme annuel Projet Développement Durable Oasis</p>

	CSA : Elaboration de dossiers de programmation pour Belbghorbane, Diabdioula, Oued Abary, El Varaa, Laouija, Touekater, Tichouten, N'Khaila, Tlamid, Ouley, Tabala, Lefchreicha, Gweissoulboun, Touajil, Moilah, Amjeilid, M'hairerth, et Taghadent	Etudes à réaliser	sièges pour les MICO et les associations oasiennes ; Réalisation de 8 seuils de réalimentation de nappes (5 en Adrar et au 3 Tagant) Réalisation de 210 kits d'éclairage au profit des foyers oasiens études réalisées (Adrar, Assaba, Brakna)		
--	---	-------------------	--	--	--

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
		Prévues	Réalisées ²		
Capital foncier et financier -Améliorer l'accès					

<p>des pauvres au capital financier</p> <ul style="list-style-type: none"> o diffusion et mise en œuvre transparentes du décret d'application de la Loi foncière et domaniale et extension de la réforme à de nouvelles zones <p>Consolidation et extension du réseau du crédit agricole (UNCACEM)</p> <p>Appui à l'émergence de caisses d'épargne et de crédit en milieu rural (IMFs)</p> <p>Formation -Recherche - vulgarisation -Favoriser le transfert de technologie et promouvoir une recherche appliquée et une formation adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mise en œuvre du Plan national de recherche 	<p>Mise en place d'un observatoire foncier : TDR élaboré et transmis pour non objection</p> <ul style="list-style-type: none"> o Consolidation du crédit agricole o Finalisation du programme d'appui , création de 10 caisses de micro-crédit (PGPDE), recyclage des (MICO), consolidation financière de 30 MICO o Création d'une filière d'approvisionnement en produits de traitement, mise en place des stocks de sécurité de semences , tenue de 3 ateliers de 	<p>Mise en place d'un observatoire foncier</p> <p>étude sur les avantages et inconvénients de la limitation de la taille de la propriété foncière</p> <p>Formation producteurs en organisation, en gestion aux filières traditionnelles (PDIAIM)</p>	<p>TDR finalisés transmis à IDA en 2002 pour non objection ;</p> <p>TDR finalisés transmis à IDA en 2002 pour non objection ;</p> <p>Appui aux producteurs et aux filières traditionnelles : - Appui aux coopératives féminines (formation de 797 productrices sur conservation</p>	<p>Mise en place observatoire foncier</p> <p>Réalisation étude</p> <p>Appui aux producteurs et aux filières traditionnelles : <u>Formation</u></p>	<p>Mise en œuvre étude</p> <p>Appui aux producteurs en matière de formation dans les domaines de l'</p>
---	--	--	---	--	---

agronomique	promotion des semences certifiées au niveau des principales zones de production de la vallée, techniques de labour et introduction de la charrue dans 400 villages		légumes, teinture, alphabétisation fonctionnelle, en organisation/gestion etc...)	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et Organisation coopératives : 745 personnes • Techniques maraîchères : 946 personnes • Techniques de séchage de conservation des légumes : 613 personnes • Fabrication du matériel post-récolte : 110 personnes • Maintenance et suivi des motopompes : 175 personnes <p><u>Appuis techniques et crédit agricole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - constitution d'un réseau de prestataires publics et privés capables d'offrir des services de qualité à un coût abordable aux producteurs ; - renforcement des institutions et organismes en charge des semences de qualité et mise en place d'organisations faitières représentatives et fonctionnelles ; - poursuite de la mise en place du crédit à la commercialisation 	organisation et de la gestion coopérative et aux filières traditionnelles
-------------	--	--	---	--	---

			<p><u>Recherche -Développement agricole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation programme de production de semences maraichères, fourragères, de plants fruitiers, de semences de prébase de riz ; - test comparaison utilisation houe sine comparée charrue mono -soc pour labour sol diéri ; -observations sur sésamie sorgho et maïs pluvial 	<p>du riz pour un montant annuel d'environ 700 millions d'UM et octroi de crédit de campagne pour plus de 12000 ha de riz</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de crédit pour la diversification agricole pour 300 millions d'UM et de crédit pour la transformation et l'entreposage pour environ 300 millions d'UM . <p>Développement des capacités de communautés oasiennes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développement durable des capacités productives des oasis ; -Développement du crédit oasien ; <p><u>Recherche- Développement agricole :</u></p> <p>Programmes de recherche en station :</p> <p>Mise en place de parcs à bois Expérimentations d'essais variétaux et de production de semences maraichères (tomate) et oignon en contre saison froide, et gombo en contre saison chaude)</p> <p>Production de semences de riz Basmati, des mares, de NERICA et de fonio</p>	
--	--	--	---	--	--

				<p>Amélioration des systèmes de pompage existants et introduction de nouvelles techniques de pompage.</p> <p>Introduction et suivi de nouvelles techniques d'irrigation</p> <p>Recherche sur le drainage 1 essai sur la compétitivité du riz vis-à-vis des mauvaises herbes en station 2 essais en milieu paysan sur le riz (cycle moyen et court : Gorgol et Trarza) 1 sélection variétale sur le riz avec participation paysanne (PVS /Trarza) 1 essai de tolérance du riz Basmati aux oiseaux en station (Gorgol) ; 1 essai sur l'introduction des variétés de riz NERICA en station (Gorgol et Trarza). 2 essais de comportement variétaux sur la carotte en station (Gorgol, Nouakchott). programme de gestion durable des ressources agropastorales dans la moughaata de Monguel (Gorgol).</p> <p><u>Recherches vétérinaires :</u></p> <p>Pour les années à venir, en plus du renforcement de capacité de diagnostic, les recherches vétérinaires</p>	
--	--	--	--	---	--

				<p>seront axées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le renforcement des actions de recherches sur les maladies émergentes ((FVR, FHCC, POILS longs, ...)) -le développement de la mycoplasmologie et des techniques de diagnostics de pointes (PCR notamment) -le développement de la cartographie et du SIG en vue d'établir les cartes épidémiologiques. -L'initiation du contrôle de qualité alimentaire (laboratoires adaptés) sur la base de normes fixées. -Le développement de programmes d'amélioration génétique par la sélection animale au plan national <p>-Appui aux producteurs en matière de formation dans les domaines de l'organisation et de la gestion coopérative et aux filières traditionnelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Recherches vétérinaires ; -Recherche développement-agricole 	
--	--	--	--	---	--

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
		Prévues	Réalisées ²		
I					

<p>nfrastructures rurales, études et aménagement rural -Augmenter l'offre, la qualité et l'accessibilité des infrastructures de base en milieu rural</p> <p>Mise en œuvre du programme d'infrastructure rurale (construction de pistes et d'ouvrages de désenclavement dans les zones arides)</p>	<p>Réalisation d'une requête de financement pour la réhabilitation de 115 barrages endommagés dans 9 Wilayas agricoles</p> <p>Programme de désenclavement et d'infrastructures identifiés dans le cadre des programmes du CDHLCPI , du PAROA, étude du tronçon Kaedi-M'Bout, études et travaux de désenclavement des zones de production entre GANI et Dar EL Barka, études d'aménagement des passes sur l'Oued Ketchi(PARP)</p>	<p>Recherche financement</p> <p>Réalisation de 42 barrages (28 barrages dans le Hodh El Gharbi, Assaba , Tagant, Brakna et Adrar à réaliser par le MDRE) ; la réhabilitation et le renforcement de 30 digues et diguettes par le CDHCLPI et le CSA</p>	<p>Poursuite recherche financement</p> <p>-Barrages réalisés : 4 en Affolé au Hodh, , 11(réception définitive de 5 au Brakna et 6 au Tagant) réalisés par PARP</p> <p>-PARP : Réalisation de 74 Km de pistes de désenclavement, de 23 puits (22 au Tagant et 1 au Brakna), de 12 infrastructures sociales(santé/éducation) dont 6 unités de santé de base (3 au Tagant et 3 au Brakna), et construction de 7 écoles (5 au Tagant et 2 au Brakna)</p> <p>-Réalisation étude de désenclavement la zone Gani- Dar El Barka. Lancement consolidation périmètre Foum Gleïta : auscultation barrage et construction siphon inversé à la place Dalot 900)</p> <p>- Réhabilitation de périmètres : Travaux d'aménagement en cours d'exécution ou achevés dans Wilaya Trarza pour 8 périmètres collectifs pour une superficie de 762 ha. Etudes</p>	<p>Poursuite recherche financement</p> <p>a)Projets Petits barrages du Hodh El Gharbi : réalisation d' une superficie derrière barrages de 603 ha. Réalisation de l'étude de faisabilité de la seconde phase du projet (25 barrages) réalisation du barrage de l'oued Seguely</p> <p>b)Consolidation de Petits Barrages en Terre</p> <p>c)Programme de désenclavement périmètres irrigués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achèvement des études APD de l'étude du schéma d'aménagement de la vallée du Gorgol - achèvement de l'étude du schéma d'aménagement de la zone Koundi 1 à 5 	<p>Etude de mobilisation des eaux de surface, conservation des sols et renforcement des compétences locales dans le Guidimaka</p> <p>Etudes de faisabilité</p>
--	--	--	--	--	--

		<p>Programmes de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza</p> <p>Mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans huit wilayas agricoles</p>	<p>de réhabilitation pour 458 ha</p> <p>-Poursuite exécution des études relatives aux normes environnementales et aux schémas d'aménagement et du plan d'occupation des sols de la Zone Koundi 1 à 5</p> <p>Réalisation études schémas directeurs, APD et DCE de la vallée du Gorgol</p> <p>-Lancement des travaux de l'étude des ouvrages de désenclavement entre Kaédi et M'Bout</p> <p>Faucardage de 200 ha et curage de 1.540.000 mètres-cubes</p> <p>Début de mise en œuvre du programme dans la commune de Aéré M'Bar(Brakna)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - achèvement de l'étude de l'envasement de la retenue de Foum-Gleita - achèvement de l'expertise du barrage de Foum-Gleita - achèvement des travaux de construction d'un siphon inversé à la place du dalot 900 du périmètre de Fopum-Gleita - d) Désenclavement des Oasis : <ul style="list-style-type: none"> - Construction et réhabilitation de 128 Km de pistes Réhabilitation d'au moins six sections de pistes de désenclavement reliant la majorité des oasis au réseau routier bitumé, soit environ 174 Km. e) réhabilitations : réhabiliter plus de 2000 ha de périmètres <p>Programmes de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza</p> <p>Poursuite mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de</p>	<p>Programmes de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza</p> <p>Poursuite mise en œuvre du programme</p>
--	--	--	---	--	--

				cultures dans dix wilayas agricoles	d'infrastructures de protection des zones de cultures dans dix wilayas agricoles
--	--	--	--	-------------------------------------	--

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
		Prévues	Réalisées ²		

<p>Programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieu rural - Favoriser le développement des zones d'extrême pauvreté et impliquer les communautés de base et les collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement à la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs 	<p>Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs</p> <p>Pask en phase de démarrage : recrutement du personnel et élaboration des manuels de procédures</p>	<p>Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs</p> <p>Démarrage effectif du projet</p>	<p>Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs</p> <p>Réalisation étude de la mise en œuvre de la composante promotion des systèmes durables de production agricole</p>	<p>Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs</p> <p>Promotion et pratique d'économie du bois de chauffe : 3000 bonbonnes de gaz seront mises en place à M'Bout, Kankossa et Ould Yengé ;</p> <p>-Promotion gomme arabique ;</p> <p>Expérimentation culture attelée : acquisition de 20 charrues et 6 paires de bœufs dressés ;</p> <p>Protection des cultures : mise à la disposition de grillage au niveau cuvettes et barrages ;</p> <p>Appui aux coopératives féminines maraîchères zone projet ;</p>	<p>Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs</p> <p>Exécution programme annuel PASK</p>
---	--	--	---	--	---

				Mise en place de 20 dépôts pharmaceutiques vétérinaires Formation de 20 auxiliaires vétérinaires Gestion de parcours : protection de 60 ha de pâturage à travers la mise en place de 6 réserves pastorales(10 ha par réserve)	
--	--	--	--	--	--

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
<p>Environnement</p> <p>Préserver les ressources naturelles</p> <p>- Mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement et du PANE</p>	<p>- Convention sur la biodiversité : validation de la stratégie et du programme national,</p> <p>Changements climatiques : expédition des rapports au Secrétariat de la convention à Bonn,</p> <p>Zones humides : Dénombrement des oiseaux d'eau,</p> <p>Gestion durables des ressources naturelles en Mauritanie</p> <p>Programme d'Action National pour</p>	Prévues	Réalisées ²	<p>Finalisation Stratégie et Programme d'Action National</p> <p>Poursuite dénombrement des oiseaux d'eau par le Réseau national,</p> <p>Mise en œuvre études</p>	<p>Mise en œuvre stratégie</p> <p>Poursuite dénombrement des oiseaux d'eau par le Réseau national,</p>
		Actions non programmées	-Réalisation d'une Monographie Nationale transmise au PNUE		
		Actions non programmées	Achèvement et présentation première communication nationale à la 7 ^{ème} conférence des parties à Marrakech. Le processus de la deuxième a commencé		
		Actions non programmées	-Poursuite dénombrement des oiseaux d'eau par le Réseau national,		
		Actions non programmées	- Réalisation études thématiques(mic-réalisations, aménagement des eaux de surface et inventaire de la faune sauvage)		
		Actions non programmées	-Mise en place d'un fonds documentaire et d'évaluation des systèmes d'information existant ;		

<p>-Mise en œuvre d'un programme de butanisation en zone rurale ;</p> <p>- Mise en œuvre des programmes sylvicoles</p>	<p>I'Environnement (PANE)</p> <p>PAN/LCD : finalisation du programme, organisation du forum de validation et de campagne d'information</p> <p>Poursuite du programme de butanisation</p> <p>Projet au Comité Interministériel pour approbation</p>	<p>Actions non programmées</p> <p>Poursuite du programme de butanisation</p> <p>Poursuite des efforts de reboisement, de protection des forêts et d'ensemencement aérien</p>	<p>- Analyse et validation de l'étude « inventaire et analyse des textes réglementaires et codes liés à l'environnement, ainsi que leur cohérence avec approches développement durable et lutte contre pauvreté ;</p> <p>-Finalisation diagnostic état environnement et sa gestion en Mauritanie et lancement études thématiques sectorielles ;</p> <p>Elaboration des TDR relatifs à la stratégie et du plan de communication</p> <p>programme finalisé et validé</p> <p>Mise en place par le PARP de 17 dépôts de vente de gaz butane au profit de 17 collectivités(14 au Tagant et 3 au Brakna), ainsi que 1200 bombonnes de gaz ont été distribués</p> <p>-Production de 1.702.000 plants qui a été assurée par la DEAR(1.753 ha reboisés tant en mise en défens qu'en reboisement simple)</p> <p>-Ensemencement aérien dans dans les Wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol, de l'Adrar et du Tagant</p> <p>- Pare-feux : réalisation physique de plus de 10 .500 km(entretien et ouverture)</p>	<p>Le Programme d'Action National (PAN) sera soumis au Gouvernement pour adoption et transmission au secrétariat exécutif de la CCD</p> <p>Poursuite du programme de butanisation</p>	<p>Poursuite du programme de butanisation</p>
--	--	--	--	---	---

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2002	Bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires en 2003		Actions prioritaires prévues 2004	Actions ³ pour 2005
		Prévues	Réalisées		
SECURITE ALIMENTAIRE - Améliorer l'accessibilité des produits alimentaires de première nécessité (offre, prix, transport), - Prévenir et atténuer les effets des crises alimentaire - Mise en place de procédures de gestion transparentes du Stock National de Sécurité (SNS)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de préparation pour l'évaluation du volume financier de la contre partie nationale - Travaux de mise en normes des infrastructures de stockage : Réhabilitation de 7 magasins de 1000 T chacun. - Elaboration des procédures et documents de gestion et mise en place de l'organigramme ainsi que la formation du personnel du Service Technique du Stock National de Sécurité (SNS) - Signature du Protocole d'accord portant constitution, gestion et utilisation du SNS - Réception du stock physique du SNS : 6.000 tonnes de blé - Mise en place de dispositif institutionnel chargé de l'organisation des secours d'urgences - Renforcement des outils d'identification et de suivi de la vulnérabilité alimentaire : révision des méthodologies, formation en informatique du personnel et mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG). - Mise en place et animation 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un stock financier évalué à 2.800.000 Euro (soit 14.000 tonnes de céréales) • Renforcement des capacités des stocks du CSA 	<p>Ce stock financier a été effectivement mis en place en 2003 et a servi à l'achat de 8.250 tonnes de blé qui se sont ajoutées au 6.000 tonnes du stock physique, pour être distribuées dans le cadre du plan d'urgence 2003.</p> <p>La construction et l'équipement d'un laboratoire qui permettra l'analyse et le contrôle des stocks de produits alimentaires.</p> <p>Le renouvellement du lot de palettes d'entreposage</p> <p>Le renforcement des capacités techniques du personnel par un programme de formation.</p>	<p>Consolider les performances de l'Observatoire par la révision et le perfectionnement de la méthodologie existante de collecte des données, à travers la réalisation de nouvelles études et enquêtes.</p> <p>Développer le SIG et du traitement statistique des données, par le renforcement des capacités techniques du personnel, ainsi que par l'acquisition de cartes et d'images satellites, de logiciels et d'équipements informatiques.</p> <p>Moderniser et développer les publications la documentation par l'acquisition d'équipement et la formation du personnel.</p> <p>Améliorer les conditions de conservation du stock national de sécurité alimentaire.</p> <p>Améliorer l'efficacité de la Direction de l'Action humanitaire dont le rôle essentiel est de répondre aux situations d'urgences. II</p>	<p>Renforcer les capacités opérationnelles des services régionaux du CSA</p> <p>Améliorer la circulation et la diffusion de l'information entre les services du CSA et vis à vis des partenaires.</p>

<p>- <i>Mise en opération de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSA)</i></p> <p>- <i>Renforcement de l'articulation entre les actions de prévention et d'atténuation des crises et les actions visant une amélioration durable de la sécurité</i></p>	<p>du nouveau cadre national de concertation sur la sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sur les normes et habitudes de consommation alimentaire en Mauritanie. - Formation du réseau régional aux normes de collecte de l'information sur la sécurité alimentaire. - Création d'un Site Web sur la Sécurité Alimentaire en Mauritanie <p>Elaboration des procédures et des textes juridiques du dispositif d'organisation des secours d'urgence</p> <p>Exécution d'un programme spécial sur fonds propres du CSA de 86 micro-projets. Exécution de 176 micro-réalisations dans le cadre du programme Vivre Contre Travail (VCT) du PAM. Exécution par l'AEMP d'un programme de 71 micro-projet de sécurité alimentaire financé par l'Union Européenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du suivi des populations à risque au niveau périurbain • Elaboration d'une carte nationale de vulnérabilité alimentaire <p>Suivi périodique des flux transfrontaliers de produits alimentaires</p> <p>Renforcement des capacités humaines de l'Observatoire</p> <p>Etude sur les stratégies locales</p>	<p>Réalisation d'une étude approfondie avec l'aide de la FAO, afin d'étendre l'identification des personnes vulnérables, au milieu urbain. Cette étude achevée en novembre dernier, fera l'objet d'un atelier national de validation prévu en mars 2004.</p> <p>L'élaboration de cette carte dépend de la réalisation d'une importante étude sur la vulnérabilité alimentaire structurelle. Cette étude initialement prévue en 2003 ne pourra démarrer qu'en avril 2004 à cause du retard de la mise en place de son financement.</p> <p>L'enquête nécessaire à ce suivi va démarrer en 2004</p> <p>Dans ce cadre le CSA a élaboré pour l'Observatoire un programme de formation pluriannuel 2003-2005. En 2003, plusieurs formations sur la collecte, le traitement et l'analyse de</p>	<p>s'agit de donner à ce service les capacités techniques et les ressources humaines indispensables à son bon fonctionnement.</p> <p>Réaliser 40 micro-projets de sécurité alimentaire et ouvrir 4 pôles régionaux de développement à la base dans le cadre du PACSA.</p> <p>Exécuter 100 micro-projets VCT dans le cadre du nouveau programme de pays du PAM.</p>	
---	--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de 38 micro-projets de sécurité alimentaire dans le cadre du PACSA Programme de 231 micro-projets vivres contre travail (vct) 	<p>Le CSA a réalisé en 2003, à travers l'Agence d'Exécution des Micro-projets, un programme de 37 micro-projets dont 17 ouvrages hydrauliques, 10 projets générateurs de revenus, 8 périmètres maraichers et 2 reboisements, pour un coût global de 572 millions d'ouguiya.</p> <p>Le 38^{ème} projet initialement prévu n'a pas été exécuté à cause de la dimension de l'infrastructure nécessaire.</p> <p>Les 231 micro-projets ont été exécutés au cours de l'année 2003.. Ces micro-projets sont répartis comme suit : 15 barrages; 64 digues; 113 périmètres maraichers; 10 périmètres rizicoles; 16 puits; 6 constructions; 4 seuils et 3 pistes.</p>		
--	--	--	---	--	--

